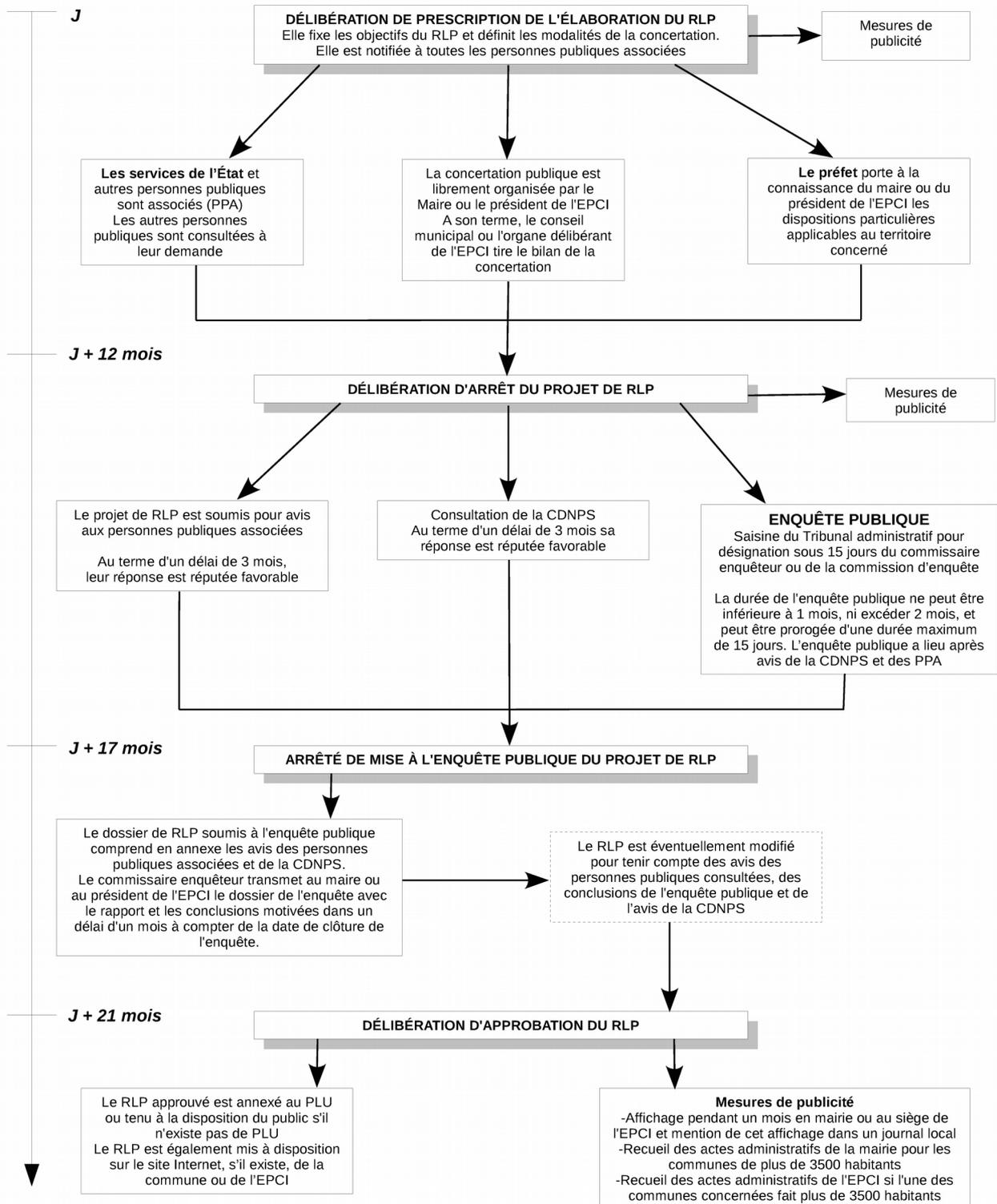


ANNEXE 1 : SCHEMA DE LA PROCEDURE D'ELABORATION D'UN RLP

Procédure d'élaboration d'un RLP

Délais indicatifs

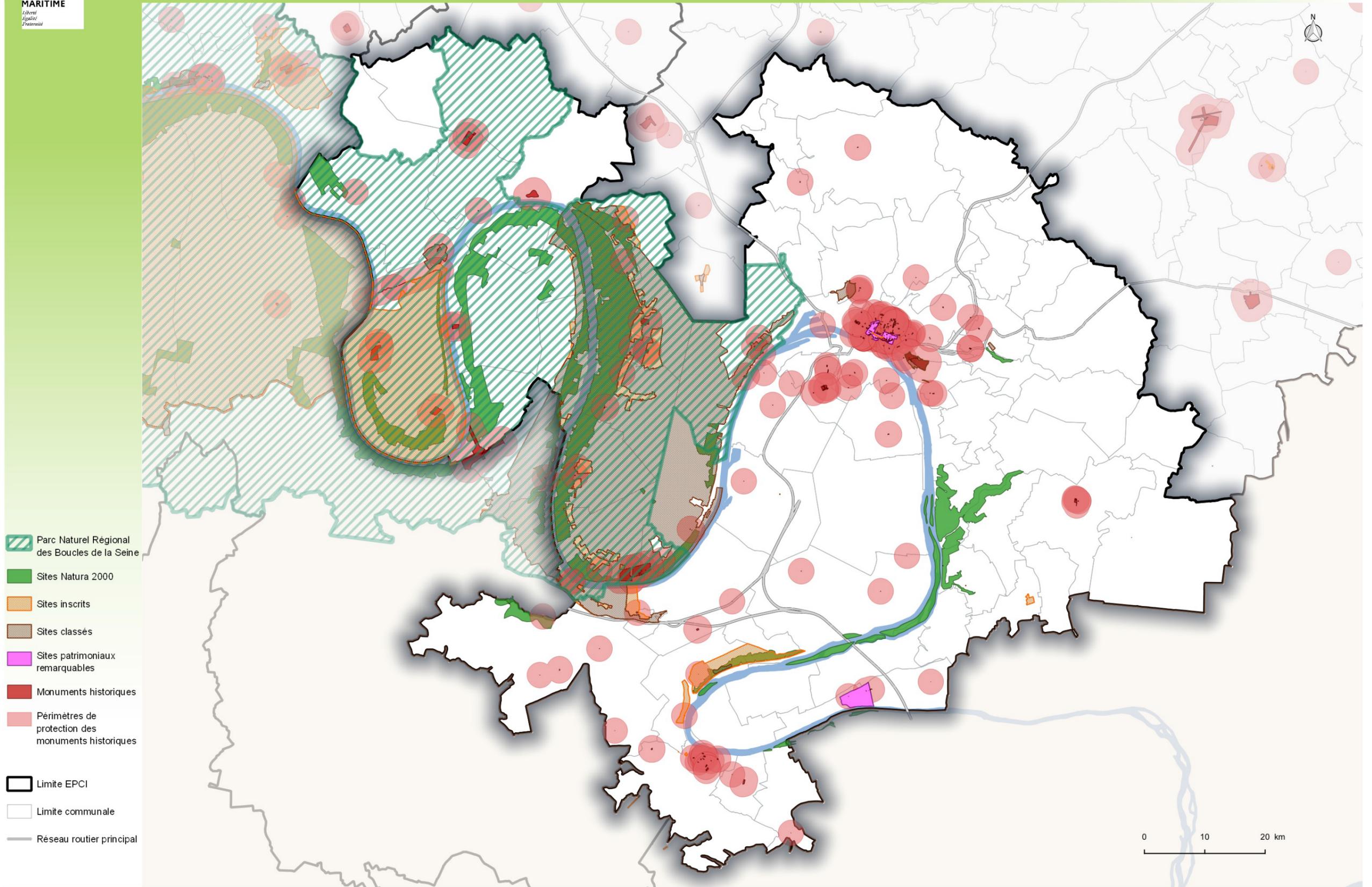


ANNEXE 2 : Carte des lieux sensibles



Publicité extérieure : les lieux à protéger

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime



ANNEXE 3 : Liste des liens utiles

- <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>
- <http://www.seine-maritime.gouv.fr/Publications/Information-des-acquereurs-et-locataires-sur-les-risques-majeurs>
- <https://www.geoportail.gouv.fr/>
- <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Guide%20pratique%20-%20La%20r%C3%A9glementation%20de%20la%20publicit%C3%A9%20ext%C3%A9rieure%20-%20Avril%202014.pdf>
- www.insee.fr
- <https://www.normandie.fr/parcs-naturels-regionaux>
- <https://www.pnr-seine-normande.com/>
- <http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/sites-et-paysage-a255.html>
- <http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/patrimoine-naturel-a254.html>

ANNEXE 4 : Extrait de l'atlas des Paysages de la Haute-Normandie

LA VALLÉE DE LA SEINE

LA BOUCLE DE ROUEN

SITUATION



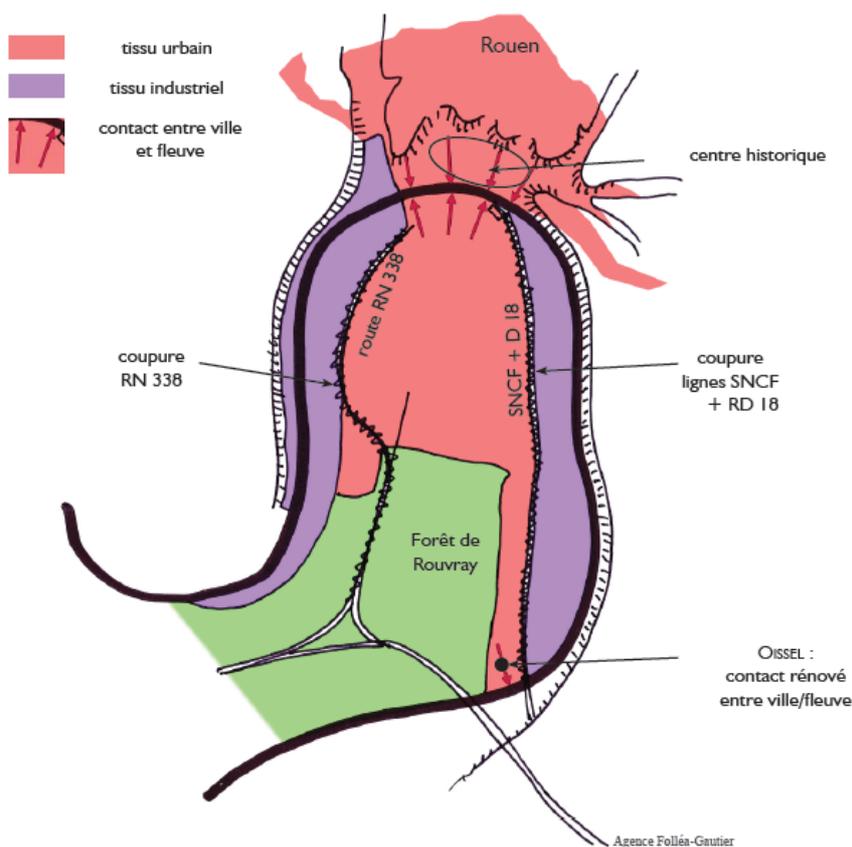
Dès les premiers sites industriels de Oissel, le paysage de la vallée de la Seine achève sa transformation pour devenir complètement urbanisé. Toujours dominé par des coteaux abrupts, la grande boucle vient rejoindre Rouen au nord avant de s'infléchir à nouveau vers le sud vers Grand Couronne. Les lignes de crêtes des coteaux marquent les limites de paysage de la vallée de la Seine. Les coteaux enserrent un immense secteur urbain qui vient butter sur la forêt de la Londe Rouvray au sud. Cette forêt est l'un des maillons de la couronne forestière qui enserme l'agglomération rouennaise. En aval de Grand-Couronne, la transition vers les boucles aval se fait par un effet de cisaillement, quand la rive gauche est encore industrielle, la rive droite a laissé la place à une campagne pittoresque et jardinée.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Une boucle urbaine cernée d'industrie

C'est au creux de la vallée, dans une large boucle de Seine que Rouen s'est bâtie. Profitant d'un élargissement de la plaine au pied des coteaux, la ville s'est implantée en rive droite puis elle s'est développée, gagnant la rive gauche jusqu'à occuper tout l'espace disponible de la boucle de Seine. Avec l'industrialisation et le renforcement de la zone portuaire, quartiers urbains, faubourgs et

zones industrielles ont progressés de concert et tous se concentrent dans la plaine, donnant un paysage mi-urbain, mi-industriel, sans qu'il soit possible de les dissocier. Le cœur de Rouen en est un parfait exemple offrant une gradation en épaisseur, sous forme de plans successifs entre les hangars fluviaux, les anciens docks, les façades urbaines et la silhouette de la cathédrale.



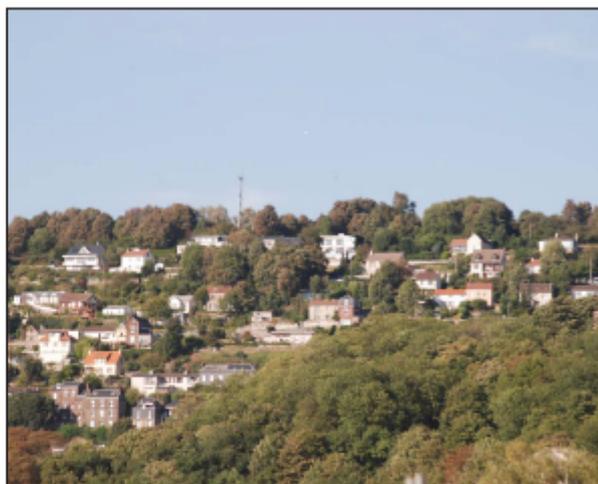
Des contacts rares et précieux entre la ville et le fleuve

Si la Seine forme le lien entre tous les quartiers urbains ou industriels, les coteaux qui ceinturent la vallée en sont les repères. Perceptibles depuis tous les lieux de l'agglomération, ils donnent par leur présence des limites à la ville fluviale et permettent à l'observateur de mieux s'orienter dans l'aire urbaine.

C'est souvent grâce à ces ouvertures sur les coteaux qu'il est possible de situer la Seine et les centralités urbaines.

Ces hauteurs offrent aussi des lieux privilégiés pour contempler la ville, à l'image de la côte Sainte-Catherine, depuis laquelle toute la cité se dévoile.

Ces vues remarquables sur le site urbain sont observables tout du long du chemin de grande randonnée (GR25A) qui longe les coteaux de la Seine jusqu'à la côte Sainte-Catherine et qui reprend à Canteleu au-dessus de la Seine avant de traverser la forêt de Roumare.



Les coteaux habités en amont du centre de Rouen : la ligne de crête conserve une silhouette arborée et la présence végétale sur les pentes diminue l'impact de l'urbanisation. (2009 - commune d'Amfreville-la-Mi-Voie)



Les industries le long de la Seine en amont de Rouen. (2009 - commune d'Amfreville-la-Mi-Voie)

En amont de Rouen, cette perception purement industrielle des deux rives, est atténuée par la présence de nombreuses îles boisées et une ripisylve conséquente. La rive gauche, toujours occupée par les industries (ZI de la Poudrerie) disparaît totalement derrière les rideaux d'arbres et la circulation sur la RD 6015, en rive droite, le long du coteau, se trouve plongée dans un couloir boisé. Grâce à cette présence végétale, nature et industries se côtoient aisément et des espaces publics agréables et confortables peuvent exister au bord de l'eau.

A l'aval de Rouen, en revanche, les berges sont maçonnées et sans végétation. Elles sont longées par les zones industrielles du Grand-Quevilly et de Grand-Couronne sur la rive gauche, et les silos s'égrènent sur la rive droite.

Des bords de Seine marqués par les industries

Le parcours de la Seine de Oissel à Grand-Couronne est essentiellement industriel. En dehors du petit tronçon urbain entre les ponts Mathilde et Gustave Flaubert, l'occupation des bords de Seine est exclusivement destinée à l'activité économique. Sur les 27 km de la Seine, seulement 3 km ont une destination urbaine. Les quartiers habités situés au cœur de la boucle (Sotteville-lès-Rouen, le Petit-Quevilly, le Grand-Quevilly et Saint-Etienne-du-Rouvray), n'ont pas de contacts directs avec le fleuve. La rive droite est, elle aussi, marquée par l'industrie. Les rares replats entre le coteau et le fleuve sont le plus souvent occupés par des usines ou des entrepôts.



Silo le long de la Seine en aval de Rouen. (2009 - commune de Canteleu)

Une relation ville/fleuve rendue difficile par les coupures des infrastructures

Sur les 3 kilomètres de quais urbains au cœur de Rouen, force est de constater que la relation entre la ville et le fleuve est aujourd'hui complexe avec les faisceaux routiers et ferroviaires qui se superposent sur les quais des deux rives. L'espace public des quais est entièrement dévolu aux voitures et les piétons n'y trouvent pas leur place.

En amont et en aval, les relations ville/fleuve sont inexistantes. Cette absence de liens entre la ville et le fleuve (en dehors de Rouen) est dû en partie au positionnement en retrait de la zone inondable des bourgs de Quevilly et de Couronne. Les zones industrielles sont venues combler cette interface dans un deuxième temps, lorsque le fleuve fut aménagé en vue de sa navigabilité.



Les industries en aval de Rouen qui font écran entre la ville et le fleuve. (2009 - commune de Cantaleu)



Les aménagements de bord de Seine au niveau de Quai 269. (2009 - commune de Rouen)

Les zones industrielles qui bordent le fleuve sont délimitées des quartiers habités par les faisceaux des voies ferrées ou par les deux grands axes de circulation desservant Rouen, la RD 18 et la RN 338. De chaque côté ces infrastructures forment des coupures quasi infranchissables.

De nouveaux projets tentent à présent de reconquérir les bords de l'eau. La belle opération de réhabilitation des quais de la Seine dans la ville, sur le Quai 269, permet de retrouver un espace public piéton au bord de l'eau.

Toutefois, les liaisons avec les quartiers sur le coteau sont toujours difficiles en raison de la coupure de la grande route (RD 6015). Le réaménagement récent des berges à Oissel, illustre bien les vertus d'une reconquête qualitative de l'espace public : la ville se tourne à nouveau vers le fleuve et la qualité de vie en est améliorée.



Les aménagements récents des bords de Seine à Oissel ont permis de retrouver des usages urbains confortables à ces lieux. (2009 - commune de Oissel)



LES VALEURS PAYSAGÈRES



Retour du pastoralisme sur les coteaux de Sainte-Catherine pour entretenir les espaces ouverts des pentes.



Qu'ils soient boisés, pâturés ou bâtis, les coteaux composent le cadre vert de la boucle de Rouen.

Les coteaux boisés et pâturés, une ceinture verte pour la ville :

- Protection des pentes non construites au Nord de Rouen.
- Arrêt de l'urbanisation sur les coteaux encore exempts de constructions, notamment sur les pentes Nord de Rouen.
- Lutte contre l'enfrichement, soutien au pastoralisme.
- Repérage, préservation et mise en valeur des ouvertures visuelles vers la vallée.
- Maintien de la présence végétale dans les pentes urbanisées.

Les structures végétales le long de la Seine en amont de Rouen, une image de nature qui contraste avec les tissus industriels :

- Préservation et entretien des arbres formant la ripisylve.
- Protection des îles et gestion écologique des espaces insulaires



Ripisylve et piste cyclable en bord de Seine, à l'amont de Rouen : un espace de nature et de détente au cœur des tissus industriels.



Un aménagement de qualité sur les bords de Seine qui donne enfin priorité au piéton.

Les nouvelles relations ville/fleuve en milieu urbain :

- Diminution de l'emprise de la voiture.
- Création d'espace public piéton facilement accessible.
- Traversées aménagées au travers des grandes infrastructures.
- Création de circulations douces le long du fleuve.

La forêt et la relation ville/forêt

- Patrimoine forestier remarquable au coeur de la ville.
- Développement d'itinéraires de découverte des différents milieux forestiers.
- Aménagement pour l'accueil du public (aires de stationnement...).
- Maintien d'un recul d'implantation pour les nouvelles constructions par rapport à la lisière forestière, pour aménager un espace public accessible.
- Renforcement de la diversité végétale et paysagère de la lisière forestière.
- Préservation d'un espace public autour des boisements.
- Préservation d'arbres forestiers dans les parcelles construites.



Transition douce entre la ville et la forêt à Saint-Etienne-de-Rouvray.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Entrée de ville peu valorisée en amont de Rouen.

Le manque de relation ville/fleuve dans les tissus industriels :

- Reconquête de la nature sur les berges et gestion de la ripisylve.
- Aménagement d'espaces publics naturels accessibles.
- Création de circulations douces depuis Oissel jusqu'à Rouen.
- Mise en place d'un tramway sur la voie ferrée.

Les routes d'entrée de ville dégradées :

- Aménagement d'un boulevard urbain planté et facilement franchissable sur la RD 18.
- Suppression des trémies souterraines et de l'image autoroutière des grands axes urbains.
- Mise en place de feux.
- Réglementation de la publicité et des enseignes des bâtiments.

Les abords peu soignés des zones industrielles et commerciales :

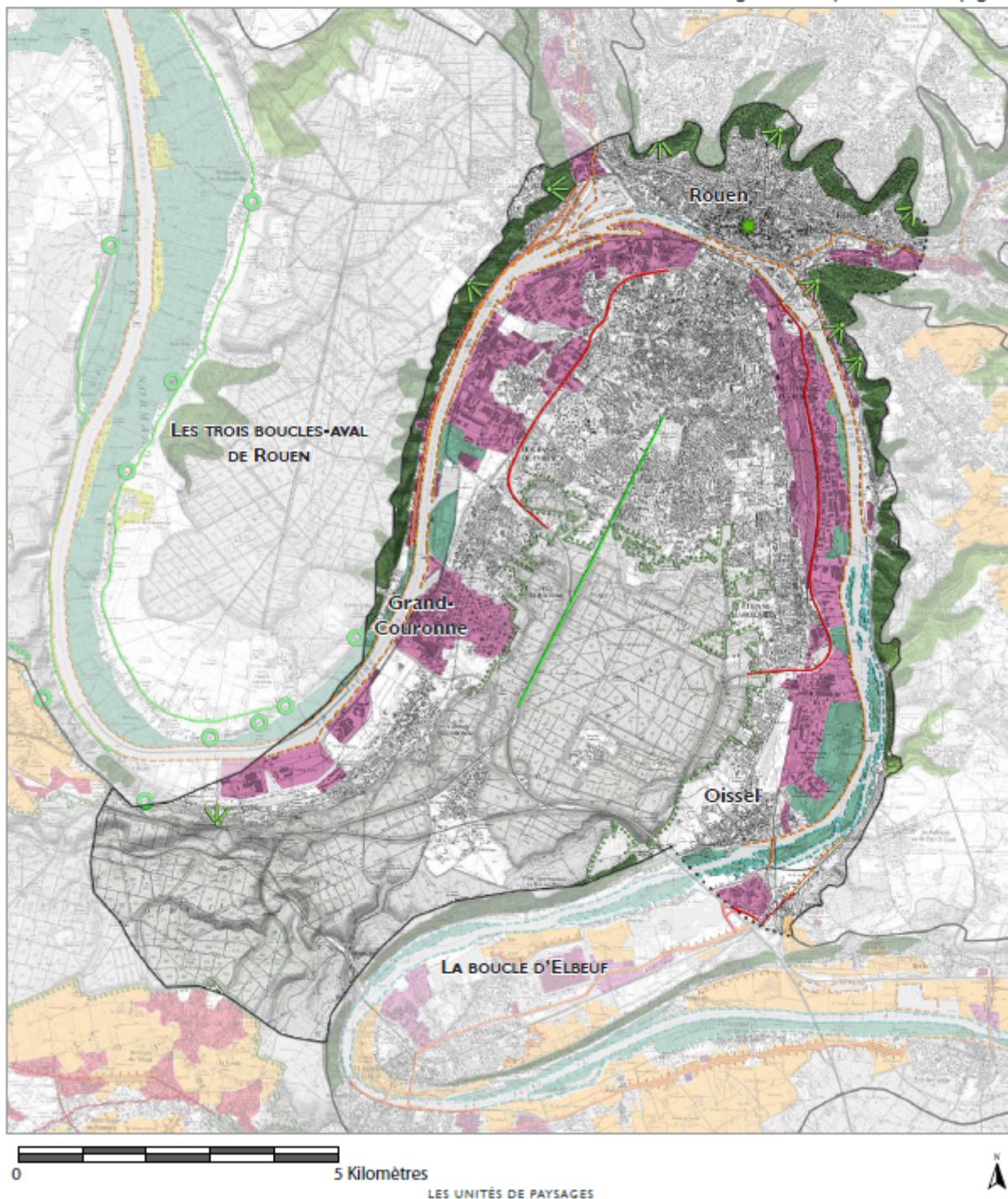
- Bas-côtés enherbés et soignés le long des voies.
- Plantations arbustives devant les clôtures.
- Aménagement des entrées.
- Plantations d'arbres sur les grandes voies.
- Charte graphique des enseignes.
- Signalétique sobre et discrète.
- Co-visibilité avec la rive opposée à prendre en compte.



Les espaces de circulation forment un circuit labyrinthique où chaque enseigne tente d'accrocher l'oeil du visiteur.

CARTE DES ENJEUX N°5 : LA BOUCLE DE ROUEN

Légende des enjeux en dernière page

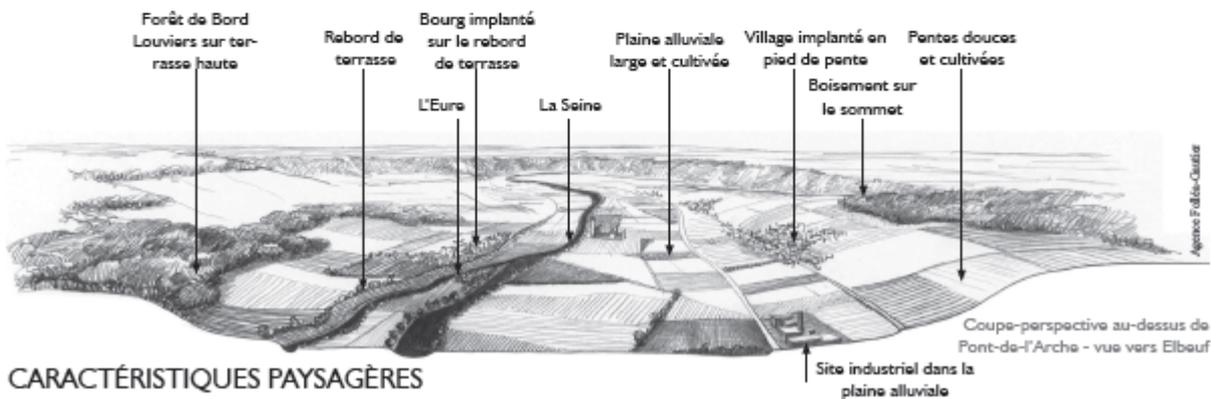
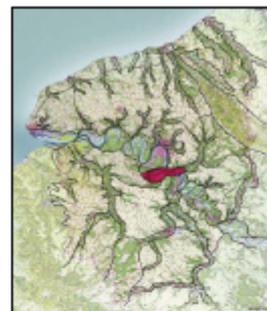


Cartographie : Agence d'Urbanisme et d'Aménagement - Rouen et région proche - 100000000

LA BOUCLE D'ELBEUF

SITUATION

A la limite du département de l'Eure et de la Seine-Maritime, la vallée de la Seine forme une boucle allongée entre la confluence avec l'Andelle et l'entrée dans l'agglomération de Rouen. Les paysages des bords de Seine se transforment alors progressivement pour devenir urbanisés, marqués par les villes de Pont de l'Arche, Elbeuf et Cléon. Le passage dans l'agglomération de Rouen se fait après un virage à 90° plein nord au niveau de Tourville-la-Rivière. Cette boucle se situe aux limites du Caux rouennais au nord, du Roumois à l'ouest et de la plaine du Neubourg au sud.



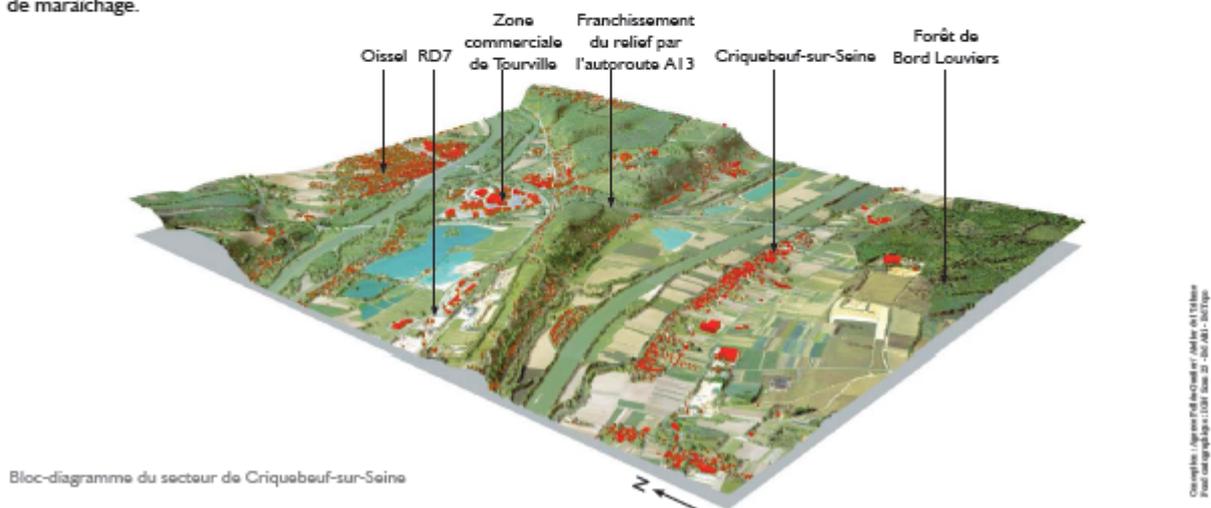
CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Un relief étiré pour un profil de vallée plus doux et plus ouvert

Passé le barrage de Poses-Amfreville, la Seine amorce un virage à 90° et s'oriente sur un axe est/ouest, prolongeant la direction de la vallée de l'Andelle. Cette nouvelle direction de la vallée de la Seine se trouve soulignée par un petit coteau au pied duquel les villages et les bourgs de Saint-Aubin, Freneuse, Sotteville et Alizay prennent appui. La vallée rectiligne prend un profil plus doux et moins encaissé. La plaine alluviale se répartit sur les deux rives et s'y développe une agriculture de proximité, notamment beaucoup de maraîchage.

Une boucle de la Seine qui crée la confusion

Dans la pointe de Saint-Aubin, le fleuve dessine un méandre très serré, si serré qu'il semble que la Seine se soit dédoublée en deux vallées parallèles ! Cette complication de la lecture géographique est d'autant plus troublante que l'autoroute A 13, l'axe le plus emprunté de la Haute-Normandie, traverse à deux reprises la vallée mettant l'automobiliste dans la confusion de savoir dans quel sens s'écoule le fleuve et s'il s'agit bien de la même vallée.



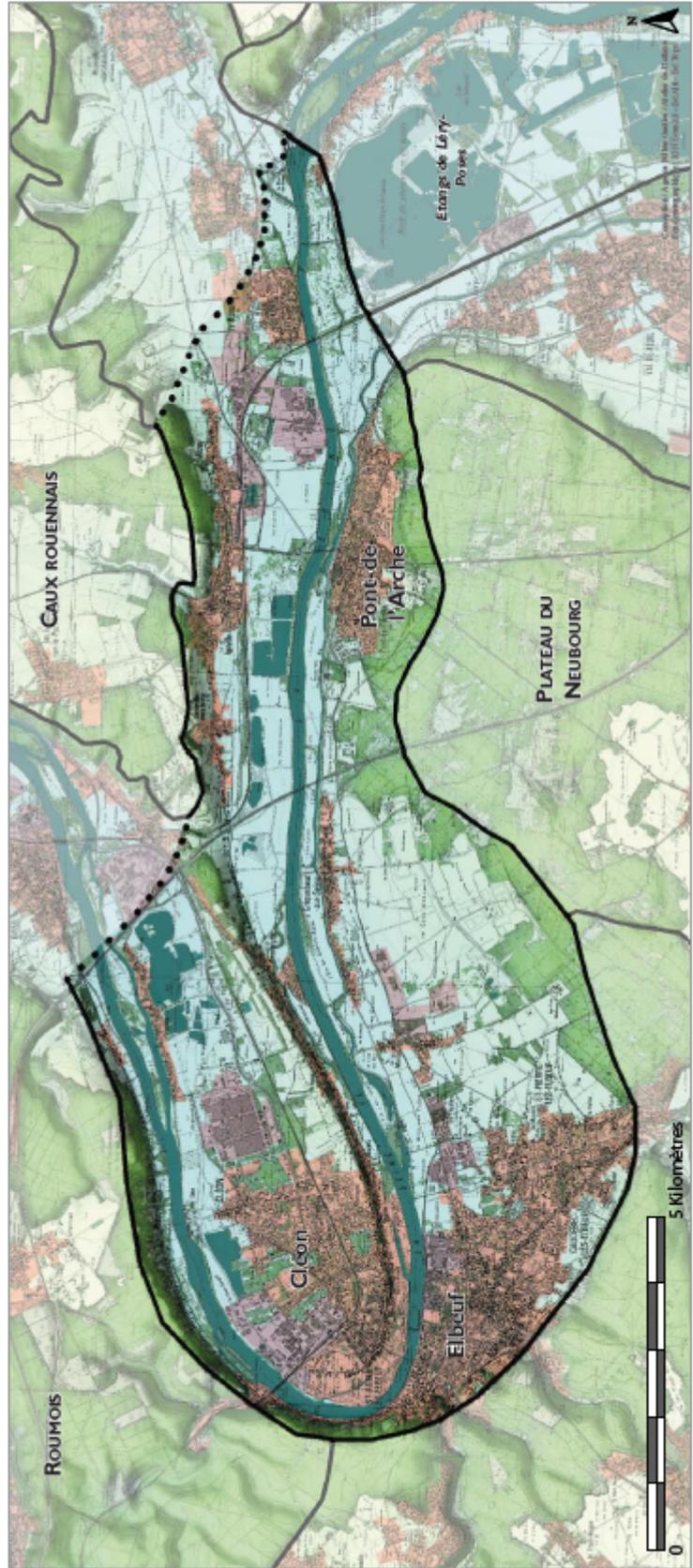
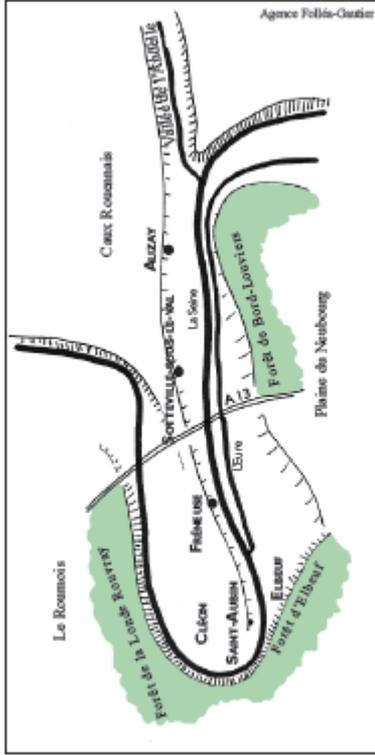
Bloc-diagramme du secteur de Criquebeuf-sur-Seine

Création : Agence Fabrice-Castier / Atelier des 1180m
Profil cartographique : IGN, Sans 2D - 301 081 - 301 090

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°4 : LA BOUCLE D'ELBEUF

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Un relief étiré pour un profil de vallée plus doux et plus ouvert
- Une boucle de Seine qui crée la confusion
- Des coteaux verts qui annoncent la forêt
- Un fleuve aux allures naturelles qui fait son entrée dans l'agglomération rouennaise
- Un paysage agricole contraint et consommé par l'urbanisation ou les gravières
- Un territoire traversé et fragmenté par les infrastructures
- Une urbanisation qui gagne la plaine alluviale et les petits coteaux



LA BOUCLE D'ELBEUF



Les falaises d'Orival : un paysage emblématique de la vallée de la Seine. (2009 - commune de Cléon)

Des coteaux verts qui annoncent la forêt D'Elbeuf à Oissel, les coteaux verts et abrupts forment la toile de fond de ce paysage de vallée. Les Roches d'Orival en sont le point d'orgue avec une magnifique série de pyramides crayeuses, dessinée par l'érosion. Orientés au sud, les affleurements crayeux captent le soleil, réchauffant et illuminant le fond de vallée. Le château le Clos Glosse et le Château d'Orival, perchés sur le relief, sont les seuls bâtiments à émerger du boisement. Tout autour, les plateaux se couvrent de forêts : forêt de La Londe Rouvray, forêt d'Elbeuf et forêt de Bord-Louviers.



La Seine vue depuis le pont de Pont de l'Arche : une image de nature liée aux berges naturelles plantées. (2009 - commune de Pont-de-l'Arche)



La base de loisirs sur le territoire de Tourville-la-Rivière. (2009 - commune de Tourville-la-Rivière)

Un fleuve aux allures naturelles qui fait son entrée dans l'agglomération rouennaise

Tout au long de la boucle d'Elbeuf, la Seine garde une image très végétale avec des berges naturelles plantées de ripisylves généreuses. En outre, la marée qui se ressent jusque là renforce ce caractère, en créant un estran fluvial.

La présence de quelques îles, et notamment la bande de terre reliant la Seine et l'Eure, crée des plans successifs de végétation, étoffant le fleuve dans une enveloppe verte.

En dehors des berges de Seine ou de l'Eure, les espaces naturels sont rares, si ce n'est les espaces de la base de loisirs de Cléon, fruit d'une reconversion d'un site d'extraction.

Ces espaces de nature, si ténus soient-ils, prennent d'autant plus d'importance, qu'ils se situent dans un contexte de plus en plus urbanisé à mesure que l'on se rapproche de Rouen.

Les accès au fleuve et aux espaces naturels sont fréquents dans cette boucle, grâce à des petites routes, des chemins de halage ou des chemins de randonnées (GR2), permettant de profiter des espaces naturels proches des villes et des villages.

Un paysage agricole contraint et consommé par l'urbanisation ou par les gravières

Les plaines alluviales propices à l'agriculture ont, depuis quelques années, subi une colonisation par le bâti. Les villes d'Elbeuf et de Cléon s'agrandissent aux dépens des espaces agricoles qui se réduisent progressivement, notamment dans la boucle intérieure de Cléon. Rive droite, les dernières parcelles agricoles coiffent le coteau de Freneuse et bordent la Seine dans la plaine alluviale entre Alizay et Sotteville-sous-le-Val. Rive gauche, il ne reste que quelques centaines d'hectares entre Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Criquebeuf-sur-Seine, où les pressions ne sont pas seulement urbaines mais aussi liées aux activités des sablières. Mais ces espaces agricoles maintiennent encore quelques belles coupures entre les villes.

Le maraîchage qui dominait dans les exploitations agricoles proches de l'eau, a tendance à diminuer au profit de cultures plus vastes de maïs ou de blé. Une grande majorité des îles est exploitée en grandes parcelles agricoles. Les prairies, qui couvraient les coteaux, tendent aussi à disparaître avec l'abandon des pratiques pastorales. Les pentes non gérées se boisent peu à peu ou sont occupées par l'urbanisation.



Une des dernières prairies au-dessus de la zone commerciale de Tourville-la-Rivière. (2009 - commune de Tourville-la-Rivière)



La RD 7 au niveau de Cléon : une image très routière au coeur de la boucle. (2009 - commune de Cléon)

Un territoire traversé et découpé par les infrastructures

Contrairement à toutes les autres boucles de Seine, la boucle d'Elbeuf est parcourue par de grosses infrastructures routières. L'autoroute A 13 profite du profil plus doux de la vallée pour la traverser à deux reprises en y aménageant 3 échangeurs. Ces ouvrages ont un impact très fort dans la vallée d'autant qu'ils s'accompagnent d'un cortège de bâtiments d'activités commerciales ou industrielles.

Au-delà de l'image peu valorisante des abords de l'infrastructure, l'autoroute crée une véritable coupure entre la boucle de Cléon et la commune de Tourville-la-Rivière. Les passages sous l'ouvrage sont peu valorisants.

Des sites industriels qui ponctuent la vallée mais qui restent enveloppés d'espaces agricoles ou naturels

Plusieurs implantations industrielles prennent place dans la plaine alluviale. Entre la commune du Manoir et celle de Cléon, les usines avec leur cortège de cheminées et leur zone de dépôts, se détachent dans le paysage, insufflant un caractère industriel à cette boucle de Seine.

Toutefois, ces sites restent isolés les uns des autres, ne formant pas de grandes masses compactes et la végétation des bords de Seine qui les entoure maintient une image valorisante de «nature industrielle».



L'usine M-Real à proximité de Pont de l'Arche : une association valorisante entre nature et site industriel. (2009 - commune de Damps)



Les coteaux construits à Franeuse. (2009 - commune de Franeuse)

Une urbanisation qui gagne la plaine alluviale et les petits coteaux

A l'origine les villages et les bourgs se sont installés à l'abri des crues.

Occupant le pied des coteaux ou les rebords de terrasses, ils se maintenaient hors des zones inondables et préservaient les pentes des coteaux et la plaine agricole.

La proximité de Rouen a bouleversé cette organisation ces dernières décennies et le développement urbain a poussé la ville à sortir de ces implantations d'origine, conquérant aussi bien la plaine que les coteaux, s'allongeant principalement le long des routes.

Aussi l'urbanisation, s'étend-elle sans discontinuer d'Alizay à Saint-Aubin-lès-Elbeuf sur plus de 13 km le long de la RD 92. En rive gauche les intervalles non bâtis diminuent entre Pont-de-l'Arche, Criquebeuf-sur-Seine et Elbeuf, le long de la RD 321. Ils sont tout aussi menacés sur la RD1 44 entre Cléon et Tourville-la-Rivière. Avec ces allongements linéaires, c'est l'ensemble du paysage de la boucle qui souffre d'une image urbanisée un peu caricaturale.

En outre, les extensions récentes manquent cruellement d'originalité ou de qualité, reprenant des compositions urbaines peu denses, très consommatrices d'espaces et mal reliées entre elles. C'est aussi un catalogue d'architecture souvent banale, oubliant les archétypes reconnus de l'architecture normande.



Lotissement à proximité de la Seine à Franeuse. (2009 - commune de Franeuse)



Les bords de Seine à Elbeuf : une accroche au fleuve peu valorisée. (2009 - commune d'Elbeuf)

Elbeuf, une image trop routière des rives fluviales

Avec son orientation au nord et ses quais très routiers, la ville d'Elbeuf a du mal à affirmer son accroche au fleuve. Même les ponts, ouvrages qui symbolisent le lien, survolent les berges. Cette ancienne cité industrielle du textile a payé un lourd tribut lors de la seconde guerre mondiale et la reconstruction d'un front urbain sur les quais n'a pas su reconnecter les quartiers habités et les rives de la Seine.

LES VALEURS PAYSAGÈRES



Les coteaux d'Orival : paysage emblématique aux portes de Rouen.

Les coteaux, le cadre spectaculaire de la vallée :

- Protection des coteaux d'Orival, paysage emblématique aux portes de Rouen.
- Arrêt de l'urbanisation sur les coteaux encore exempts de constructions.
- Lutte contre l'enfrichement.
- Repérage, préservation et mise en valeur des ouvertures visuelles vers la vallée.

Les espaces agricoles, des espaces de respiration entre les zones urbaines:

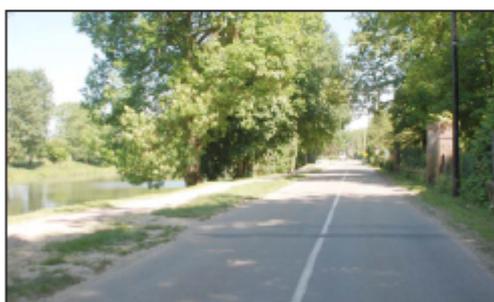
- Maintien et gestion des paysages agricoles proches des villes.
- Gestion des prairies des coteaux.
- Soutien au maraîchage.

Les structures végétales le long de la Seine, une image de nature dans la vallée:

- Préservation et entretien des arbres formant la ripisylve.
- Protection des îles et gestion écologique des espaces insulaires.



La plaine alluviale compte encore de grandes parcelles agricoles qui isolent les zones urbaines et industrielles.



Les berges de l'Eure et de la Seine : des lieux de promenade et de détente.

Les berges de Seine et de l'Eure, des espaces de promenade et de détente :

- Aménagement et valorisation des berges de Seine.
- Création de circulations douces et de circuits de randonnées complémentaires.
- Mise en réseau des différents chemins avec les centres-villes.

LES RISQUES ET PROBLÈMES

La disparition des respirations entre les bourgs :

- Maintien des coupures d'urbanisation entre les bourgs et les villes, le long des routes.

Les limites non-traitées des extensions urbaines :

- Reconstitution de lisières urbaines en limite de ville accueillant des circulations douces, des jardins ouvriers, etc. . .

Les traversées très routières de la Seine :

- Aménagement de traversées piétonnes et cyclistes confortables sur les ponts.



Des routes au gabarit et au mobilier très routier, ne mettant pas en valeur les paysages traversés.

Les abords dégradés des grandes routes, RD 7 et RD 321 :

- Maintien d'un gabarit de route secondaire.
- Traitement des abords soigné avec des bas-côtés enherbés et des plantations d'alignement.
- Réglementation de la publicité et des enseignes commerciales.
- Maintien des coupures d'urbanisation.

Les traversées peu confortables des villages et des bourgs pour les riverains :

- Requalification des chaussées avec réduction des sur-largeurs.
- Traitement différencié des revêtements de sols.
- Création et valorisation des espaces publics.
- Enfouissement des réseaux.

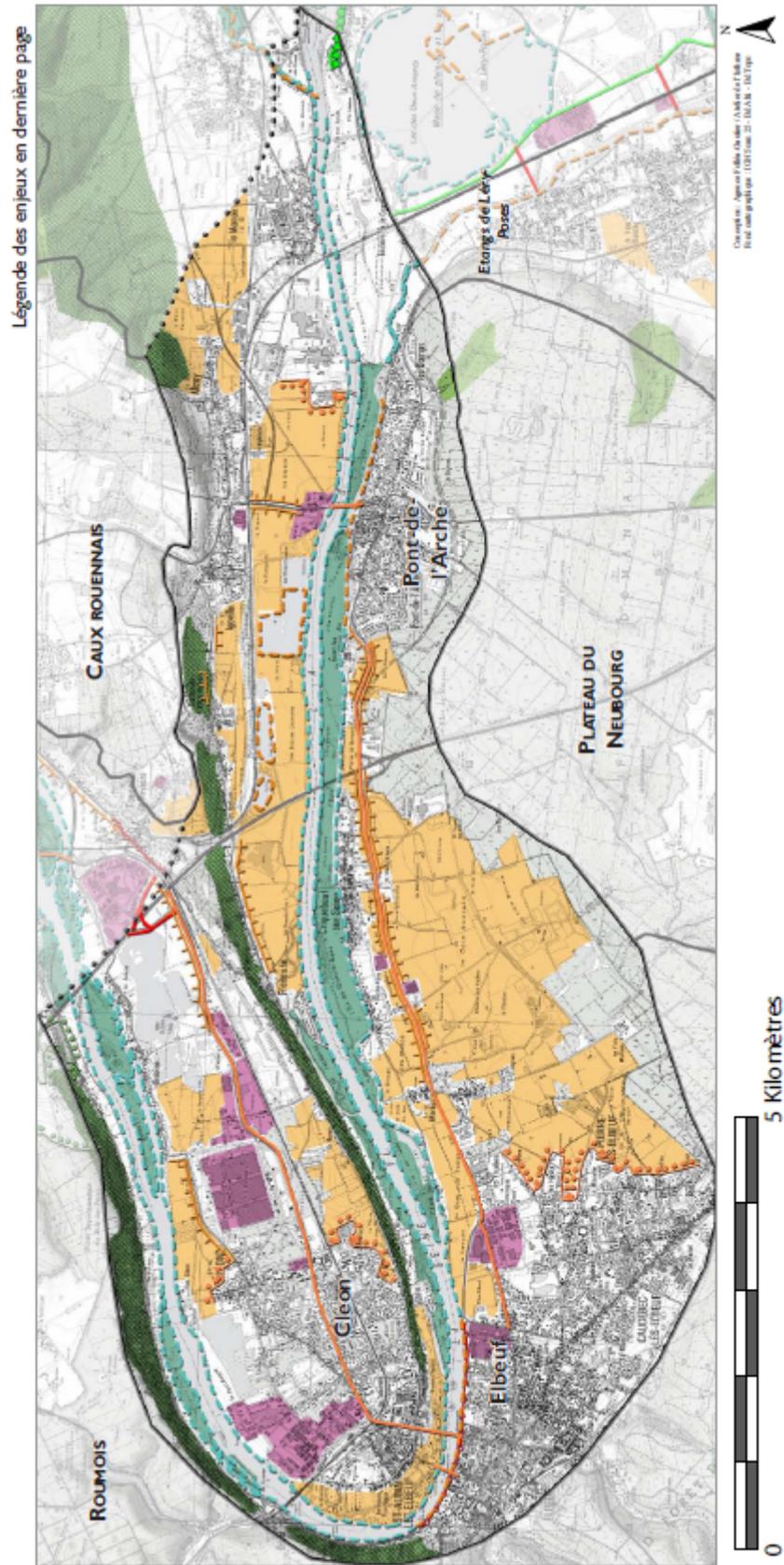
Les quais routiers d'Elbeuf :

- Requalification des berges de Seine à Elbeuf et dans son agglomération sur la rive gauche.
- Réaménagement moins routier et plus urbain sur les quais, traversées piétonnes.
- Développement d'espaces publics urbains continus le long de la Seine.



Des quais très minéralisés et peu valorisants à l'entrée d'Elbeuf.

CARTE DES ENJEUX N°4 : LA BOUCLE D'ELBEUF



LES TROIS BOUCLES-AVAL DE ROUEN

SITUATION

A l'aval de Rouen, passé les derniers grands sites industriels de Grand Couronne, le paysage de la vallée de la Seine se transforme totalement laissant place à une campagne pittoresque et jardinée. Les trois boucles de Seine qui s'enchaînent ne sont plus qu'un territoire dévolu à l'agriculture de plein champ et de verger, au milieu duquel le fleuve s'écoule doucement. C'est aussi un paysage fortement humanisé où les habitations s'alignent le long des routes, à distance raisonnable du fleuve.



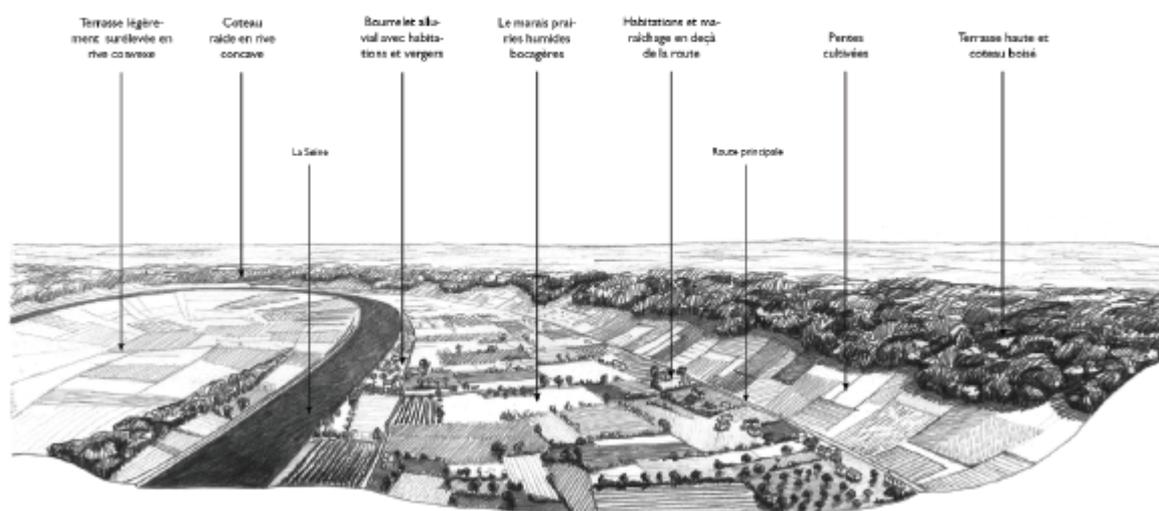
CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Trois boucles serrées qui dessinent des coteaux abrupts et boisés et des plaines humides et cultivées

La Seine à l'aval de Rouen dessine de grandes boucles serrées, creusées dans la craie, entre le plateau cauchois et le Roumois. Avec près de 100 mètres de dénivelé entre les plateaux et la vallée, le contraste est fort entre les coteaux abrupts aux pentes raides des rives concaves et les rives convexes aux pentes douces, tapissées d'alluvions. L'enchaînement des méandres produit, en outre, une alternance des reliefs, et le paysage de la vallée s'en trouve continuellement diversifié.

Sur les rives concaves, la Seine borde les coteaux sombres recouverts de boisements, où la clarté des affleurements de calcaire réfléchit la lumière et la chaleur. Sur les rives convexes, les douces terrasses d'alluvions profitent à une agriculture généreuse, protégée des vents.

Coteaux abrupts et pentes douces, à chacun ses villages ou ses bourgs : de villes denses et resserrées au pied des coteaux boisés - La Bouille et Duclair -, des bourgs longilignes et diffus sur les pentes cultivées - Sahurs, Saint-Pierre-de-Manneville, Quevillon, Saint-Martin-de-Boscherville, Hénouville, Le Mesnissous-Jumièges, Jumièges.



Coupe perspective à la hauteur de Saint-Martin-de-Boscherville

Agence 1010 - Quai

LES TROIS BOUCLES-AVAL DE ROUEN

Un paysage de campagne aux portes de Rouen. Sur une courte distance, entre les communes de Val-de-la-Haye, Hautot-sur-Seine, Grand-Couronne et Moulineaux, paysage industriel et paysage de campagne se chevauchent, chaque rive révélant la fin de l'un et le début de l'autre.

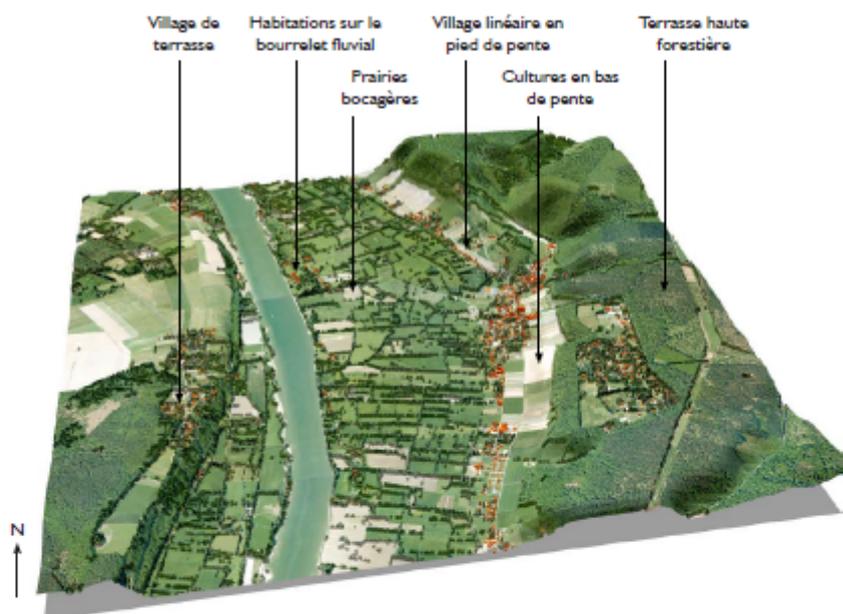


La Seine à Val-de-la-Haye : un paysage industriel rive gauche, un paysage de campagne rive droite. (2009 - commune de Val-de-la-Haye)

La géographie particulière de la boucle allongée de la Seine dans laquelle la forêt domaniale de Roumare occupe une grande partie du méandre, a créé un rempart puissant à la progression de la ville. Alors que le centre de Rouen n'est qu'à 8 kilomètres, Saint-Martin-de-Boscherville arbore une image rurale de campagne qui semble bien éloignée de tout centre urbain. Déjà au 19^e siècle, le village de la Bouille symbolise la sortie de la ville. Attirés par ses nombreux restaurants ou guinguettes et grâce au populaire «bateau de la Bouille» qui faisait le lien entre Rouen et la campagne, les rouennais en avaient fait leur lieu de visite privilégiée le dimanche.

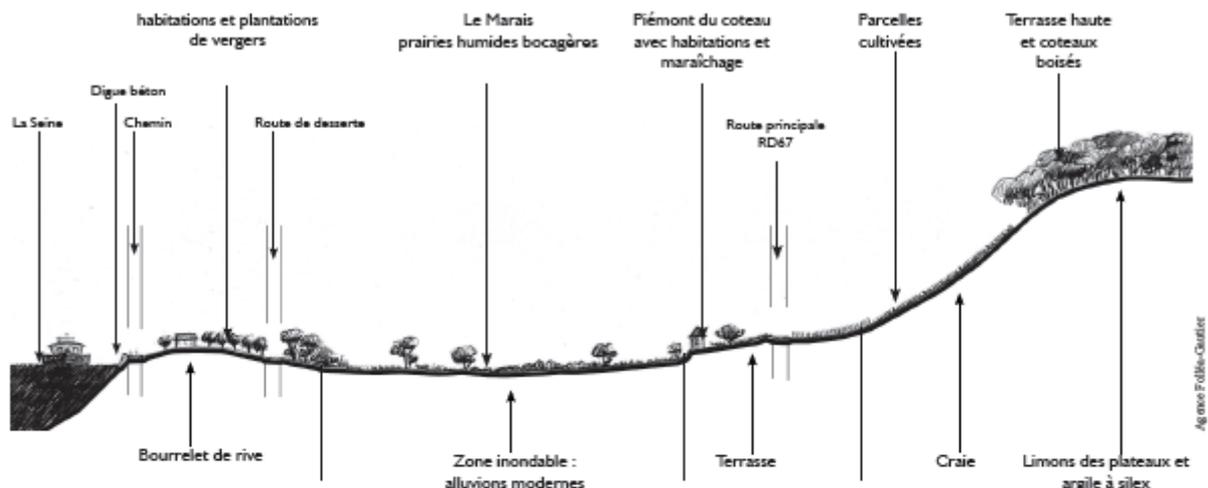
Une agriculture mixte (vergers, pâturage, cultures et maraîchage) organisée par rapport au fleuve

A la faveur d'un climat plus tempéré (abrité du vent, précipitations abondantes) et de terres alluvionnaires riches, l'agriculture a trouvé sur les terrasses de la Seine, une situation idéale pour développer des cultures variées, plus sensibles et nécessitant davantage de main d'œuvre que les grandes cultures du plateau.



Bloc-diagramme du secteur de Saint-Martin-de-Boscherville

La proximité de Rouen et la navigation sur la Seine vers le Havre et l'Angleterre en ont fait depuis très longtemps le jardin fruitier et le potager de la Haute-Normandie. Si la vigne fut abandonnée dès le 17^e siècle, les fruitiers se sont maintenus et développés et sont même reconnus pour leur valeur identitaire des paysages, au travers de l'appellation de la «route des fruits». Ces plantations fruitières (pommiers, poires, cerises et groseilles) occupent des positions privilégiées dans la vallée : sur le bourrelet alluvial, dont le hameau Conihout au sud de Jumièges présente le site le plus typique, et sur les premières pentes des terrasses appelées les Sablons, dont les abords de l'abbaye de Jumièges sont recouverts de pommiers en cordon.



Coupe schématique de la vallée



Les parcelles maraîchères et les prairies humides à l'entrée de Saint-Martin-de-Boscherville. (2009 - commune de Saint-Martin-de-Boscherville)

Entre les deux, des prairies inondables occupent une vaste zone de marais, cloisonnées par des lignes d'arbres parfois taillés en «têtard».

Viennent ensuite des parcelles de maraîchage situées non loin des habitations et enfin des parcelles labourées qui occupent les pentes avant le haut des terrasses dont les sols plus caillouteux restent dévolus aux forêts. Dans cette composition, chaque élément occupe une place adaptée au type de sol et à son besoin en eau.

Un fleuve canalisé pour la navigation avec des berges bétonnées

Au cœur de la vallée jardinée, la Seine déroule son long ruban sur plus de 42 km. Loin du fleuve sauvage et capricieux qu'il a pu être durant des millénaires, le fleuve est aujourd'hui entièrement domestiqué. Depuis la sortie du port industriel de Grand-Couronne, les berges de la Seine gardent un aspect très ouvragé avec des digues bétonnées sur chaque rive, des rives qui donnent à la Seine des allures de grand canal. Sur les trois boucles, les berges naturelles plantées de ripisylves sont rares.



La Seine à Saint-Pierre-de-Manneville : une image durcie par les berges bétonnées. (2009 - commune de Saint-Pierre-de-Manneville)

LES TROIS BOUCLES-AVAL DE ROUEN



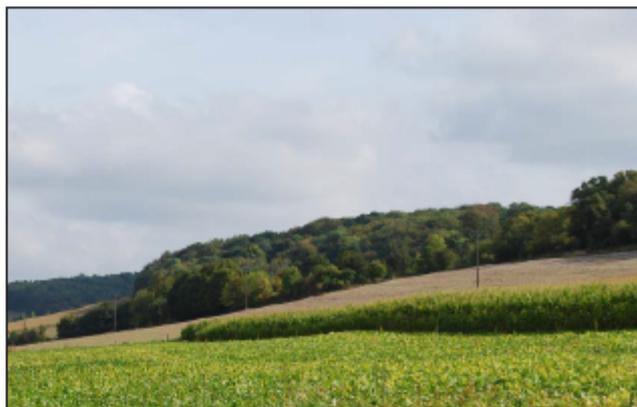
De largeur constante, environ 300 m de large, le fleuve est tout entier voué à la navigation et ne compte plus une seule île jusqu'à l'estuaire ; la carte de Cassini en laisse pourtant voir quelques unes notamment à Val-de-la-Haye, à Saint-Pierre-de-Manneville ou à Jumièges. Avec cette image d'infrastructure fluviale, le fleuve contraste fortement avec son environnement de campagne et seule la courbe des méandres permet d'adoucir la rigidité des abords du fleuve.

Le spectacle étonnant du cargo descendant le fleuve, écrasant le paysage qu'il traverse, vient d'un travail considérable pour rendre la Seine accessible jusqu'à Rouen, aux bateaux à fort tonnage. Depuis plus d'un siècle, des travaux d'endiguement ont eu pour conséquence de canaliser et réguler l'eau du fleuve. On est bien loin des peintures de Sisley dans la boucle de la Bouille avec des berges naturelles plantées de saules et de peupliers !

Des forêts au cœur des méandres

Sur les terrasses hautes au centre des méandres, les boisements occupent les terres plus caillouteuses et les plus pauvres. La forêt domaniale de Roumare et les forêts de Mauny et de Jumièges couvrent plus de 6 000 hectares dans leur ensemble. Ce sont des peuplements de feuillus (chênes, hêtres et charmes) et de conifères (pins sylvestres, sapins Douglas, pins noirs d'Autriche et pins laricio). On connaît peu de choses sur les origines de ces massifs forestiers. Michel Prévost qui fit une «étude sur la forêt de Roumare» en 1906, conclut en ces termes : «...Sauf une ou deux mentions, son histoire ne remonte pas au-delà des dernières années du 11e siècle. Elle paraît avoir été toujours une forêt domaniale...l'histoire de la forêt de Roumare et son organisation au Moyen-Age n'offre que peu de différence avec l'état administratif des temps modernes.»

Elles sont traversées par de très nombreux chemins, facilement accessibles pour la promenade et les loisirs. Située aux portes de Rouen, la forêt domaniale de Roumare est un lieu très fréquenté pour la détente et les loisirs des rouennais. L'accueil du public n'est pas sans poser de problèmes, notamment pour le stationnement des véhicules qui, chaque week-end, envahissent les bas-côtés des routes, fragilisant les lisières forestières du massif.



La forêt au-dessus de Quevillon. (2009 - commune de Quevillon)

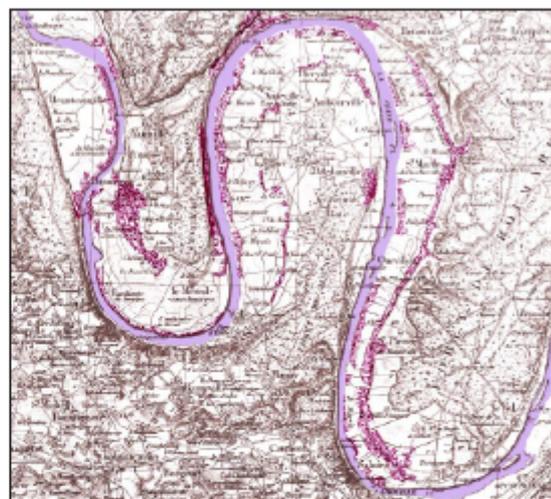


Habitations sur le bourrelet alluvial entre Saint-Pierre-de-Manneville et Saint-Martin-de-Boscherville. (2009 - commune de Quevillon)

Des implantations bâties linéaires qui s'étirent le long des routes

L'occupation humaine dans la vallée tient particulièrement compte de la topographie, du niveau de l'eau et de la qualité des terres cultivées. Aussi les habitations s'alignent-elles le long des routes, sans épaisseur pour occuper le moins de terres cultivables et rester en dehors des zones inondables. Deux lignes principales se développent : la première occupe le piémont des terrasses alluviales, légèrement au-dessus de

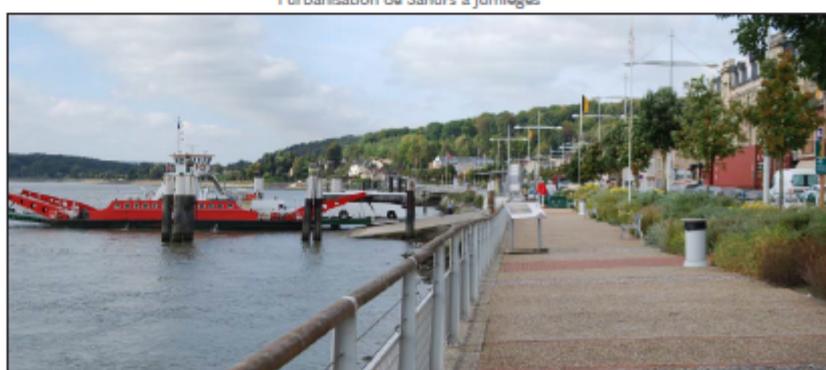
la zone humide, c'est le cas des communes de Sahurs à Saint-Martin-de-Boscherville le long de la RD 67 ; la seconde s'implante sur le bourrelet alluvial, au plus près du fleuve, comme sur les hameaux de Conihout et de la Chaussée du Pont. Les cœurs des villages restent très modestes en comparaison des longueurs extensives de l'urbanisation et les centres de St-Martin de Boscherville, St-Pierre de Manneville ou Jumièges ne regroupent que deux ou trois rues autour de l'église et de la mairie. Cet habitat linéaire n'est pas récent, puisqu'il correspond au besoin de l'agriculteur d'être près de sa production fruitière ou maraîchère. La carte d'Etat major de 1888 montre déjà ce type d'urbanisation. En revanche, il s'est développé ces dernières années par un comblement des parcelles vacantes entre les constructions anciennes. Mais la route principale reste très agréable à parcourir du fait que toutes les maisons sont en deçà de la voie, laissant une ouverture continue sur la pente agricole en amont.



Carte d'Etat-Major de Lisieux - Tirage de 1888. En rouge apparaît déjà l'urbanisation de Sahurs à Jumièges.

Duclair, une ville qui s'ouvre sur le fleuve

Duclair est une petite ville qui s'implante sur les bords de la Seine à la confluence de l'Austreberthe. Discrète dans le creux du vallon, elle offre une façade fluviale harmonieuse et unitaire. Récemment aménagés, les quais ont su concilier trafic routier de la RD 982 et accroche urbaine sur le fleuve avec une promenade piétonne sur les berges.



Le front de Seine à Duclair : de bonnes relations entre la ville et le fleuve. (2009 - commune de Duclair)

A l'instar de La Bouille, Duclair offre une traversée de la Seine par bac. A l'origine, le passage était desservi par une simple barque et le gros du trafic était constitué par le transport du foin entre les riches prairies humides de la vallée et les élevages du pays de Caux. Aujourd'hui, le bac motorisé sert au transport des voitures et des camions d'une rive à l'autre. Il fait partie des trois bacs possibles accessibles aux véhicules lourds (Duclair, La Bouille et Quillebeuf).

Au-delà de Duclair vers l'ouest la route RD 982 occupe un ancien

débouché de l'Austreberthe, dont on distingue bien la vallée abandonnée entre Yainville et Duclair ; c'est là un exemple bien connu de capture latérale d'un affluent par les déplacements des grands méandres de la Seine vers l'aval. Si la ville de Duclair se maintient sur la boucle de Seine, l'urbanisation de Yainville tend à se développer le long de la route, prenant place dans cette ancienne vallée et courant le risque de rabouter les deux communes en une seule agglomération. Il y a là, un enjeu de coupure verte, de maintien de l'agriculture et de la forêt entre Duclair et Yainville.



LES TROIS BOUCLES-AVAL DE ROUEN



L'abbaye de Jumièges. (2009 - commune de Jumièges)



Château du Rouvray. (2009 - commune de Moulinaux)



Château La Rivière Bourdat. (2009 - commune de Quevillon)

Les routes de la vallée, des itinéraires de découverte des paysages

Les grandes infrastructures routières desservant Rouen évitent les reliefs complexes des boucles de Duclair et de Jumièges, préférant le plateau de Caux ou le plateau du Roumois. Les routes de la vallée restent donc modestes avec un trafic local modéré. D'une emprise à deux voies, les routes, qu'elles soient rive gauche ou rive droite, glissent le long du fleuve ou s'appuient sur les pentes des terrasses alluvionnaires. Chacune offre un itinéraire de découverte de la vallée intéressant, permettant de traverser les sites bâtis remarquables, d'admirer les pentes cultivées et de suivre les reliefs accidentés des boucles.



La RD 982 - une route paysage qui longe la Seine. (2009 - commune de Duclair)

Un patrimoine bâti de qualité

Les boucles aval de Rouen ont depuis longtemps été recherchées pour leur qualité paysagère et nombreux sont les demeures et les châteaux qui jalonnent le fleuve en rive droite comme en rive gauche. Les châteaux du Val de la Haye, de Soquence, de Trémauville, le Manoir de Villers s'entourent de leur parc, à distance raisonnable du fleuve. Sur les coteaux, de grands châteaux surplombent la vallée, se laissant apercevoir au travers des frondaisons des arbres. Au côté de ces bâtiments prestigieux datant du 17^e au 19^e siècles, des parcs et des jardins fleuris renforcent l'image jardinée de la vallée en aval de Rouen.

Bien avant les constructions des châteaux, la vallée de la Seine fut un territoire de choix pour la création des abbayes. Les premiers édifices prestigieux de Haute Normandie sont les églises des riches abbayes. Saint-Georges de Boscherville et Saint-Pierre de Jumièges occupent toutes deux les méandres en aval de Rouen.

C'est au 7^e siècle que fut créé l'abbaye de Jumièges par l'ordre des Bénédictins. Détruite puis reconstruite progressivement jusqu'au milieu du 11^e siècle, l'abbaye, en ruines aujourd'hui, témoigne d'une architecture romane dont certains procédés de construction deviendront courants dans l'architecture anglo-normande. L'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville fut construite au 12^e siècle, sur l'emplacement d'un ancien temple gallo-romain, converti en chapelle puis en collégiale. L'abbaye compose un ensemble d'une grande harmonie, parfaitement conservé et s'entourant de jardins inspirés des modèles renaissance.

LES VALEURS PAYSAGÈRES



Lignes soignées de maraîchage à Saint-Martin-de-Boscherville.

Les paysages agricoles mixtes, une diversité paysagère :

- Maintien et gestion de la diversité des pratiques agricoles, vergers, maraîchage, cultures et prairies.

Les structures végétales du marais, une trame bocagère de qualité paysagère et écologique :

- Préservation et entretien des arbres de haies dans les prairies humides.
- Préservation des formes arborées têtards.
- Valorisation d'une filière bois...

Le patrimoine architectural et urbain :

- Inventaire, repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Encouragement à l'entretien et à la réhabilitation.

Le patrimoine des jardins :

- Préservation de parcelles jardinées contre l'urbanisation.
- Information et animations autour des jardins potagers (marchés, ventes et trocs de graines, ateliers, sensibilisation scolaire...).
- Aide à la plantation et à l'entretien d'essences locales.



Tout au long de la route, s'égrènent de belles maisons entourées de leurs jardins.



Les coteaux boisés soulignant les courbes de la Seine.

Les coteaux, le cadre continu de la vallée:

- Arrêt de l'urbanisation diffuse sur les coteaux encore exempts de constructions.
- Lutte contre l'enfrichement.
- Repérage, préservation et mise en valeur des ouvertures visuelles vers la vallée.

Les routes-paysages, des itinéraires de découverte de la vallée :

- Maintien d'ouvertures sur le grand paysage notamment en amont de la route.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire le long des routes.
- Valorisation du patrimoine (architecture, murs, jardins...) en place.
- Valorisation paysagère des abords de la route.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Les berges maçonnées mettant peu en valeur le bord de Seine.

La minéralisation des berges de Seine :

- Aménagement et valorisation des berges de Seine.
- Recréation d'une ripisylve sur les berges.
- Maîtrise et organisation de l'accès au public et du stationnement.
- Création de circulations douces et de circuits de randonnées complémentaires.
- Mise en réseau des différents chemins existants et à venir.

La diminution des respirations entre les villages :

- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages et les hameaux, le long des routes.

Les abords peu soignés des sites d'extraction de la boucle de Berville :

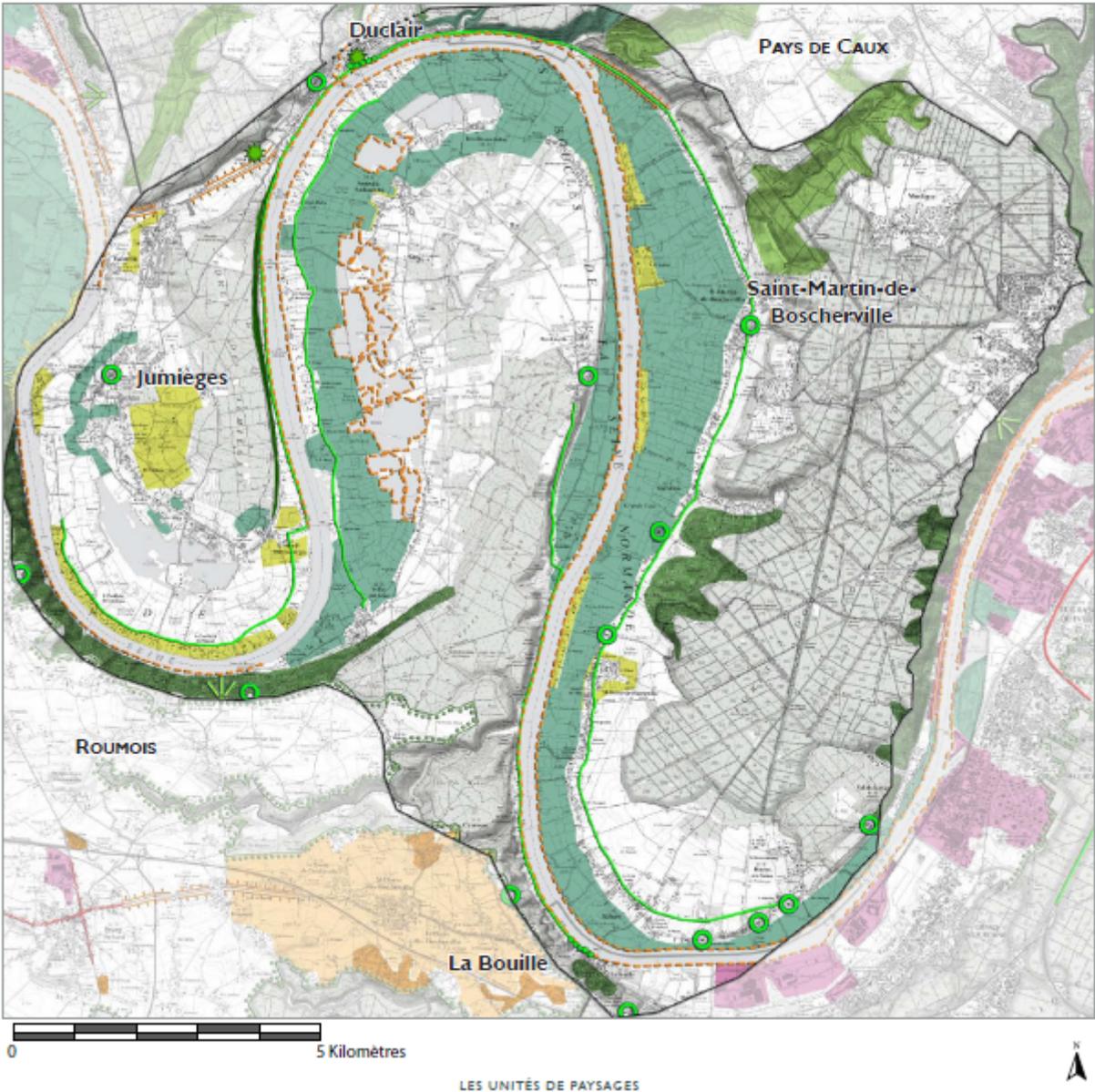
- Valorisation des abords des sites (routes d'accès, limites, clôtures).
- Maintien de la végétation et plantation autour des sites.



Des coupures très étroites entre les villages.

CARTE DES ENJEUX N°6 : LES TROIS BOUCLES-AVAL DE ROUEN

Légende des enjeux en dernière page



LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA SEINE

SITUATION

Cette unité de paysage regroupe, au nord de la Seine entre Rouen et Le Havre, une série de sept vallées affluentes de la Seine en provenance du cœur du pays de Caux. Mesurant pour la plupart une vingtaine de kilomètres, elles trouvent leur origine parmi les innombrables talwegs qui découpent le plateau de Caux au sud de la ligne de partage des eaux. Il s'agit des vallées de l'Aubette/Robec, du Cailly, de l'Austreberthe, de la Rançon, de la Sainte-Gertrude, du Commerce et de la Lézarde/Saint-Laurent. Ces vallées abritent pour certaines des villes importantes comme Lillebonne dans la vallée du Commerce ou Barentin dans celle de l'Austreberthe ; d'autres débouchent sur les deux grandes villes de la région, Le Havre et Rouen.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



Vallée de la Rançon. (2009 - commune de Saint-Wandrille-Rançon)

Des vallées sinueuses et complexes qui entaillent le plateau de Caux

L'ensemble de ces vallées forment l'interface entre le cœur du pays de Caux et la vallée de la Seine. Ces vallées profondes aux tracés très torturés s'enfoncent profondément dans le plateau. Au niveau de Barentin par exemple, le fond de vallée est situé 60 mètres en-dessous du niveau du plateau tandis qu'à Notre-Dame de Bondeville, cette différence s'établit à plus de 100 mètres.

Les coteaux relativement abrupts accentuent l'impression d'encaissement dans les vallées. Néanmoins, elles ont pour la plupart un profil dissymétrique avec des coteaux est souvent beaucoup plus doux que ceux de l'ouest.

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°18 : LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA SEINE

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Des vallées sinueuses et complexes qui entaillent le plateau
- Des coteaux soumis à la déprise agricole et de plus en plus boisés
- Des zones humides sources de richesse écologique et agricole
- Une organisation urbaine marquée par l'industrie
- Une urbanisation qui s'affaiblit au cadre de la vallée



Consultez la page Bibliographie / Références / Références
Paysagepaysage.fr | 0231 024233 | 0231 024233

LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA SEINE

Des coteaux soumis à la déprise agricole et de plus en plus boisés

La plupart des coteaux de vallées et notamment les plus raides sont occupés par des boisements. Ils coiffent les lignes de crête. Ces vallées abritaient jusqu'à ces dernières décennies, une agriculture diversifiée de petites parcelles sur les coteaux : vergers, prairies d'élevage, prairie de fauche, maraîchage sur terrasses (vallée de la Rançon) composaient un paysage riche et très contrasté avec l'agriculture du plateau.

L'abandon de ces pratiques agricoles, peu rentables économiquement, facilite la reconquête boisée des coteaux, qui, aujourd'hui, couvre presque entièrement ces pentes.

Ce phénomène pose à la fois la question de la fermeture des vallées et de la disparition de pratiques agricoles propres à ces vallées.



Des coteaux soumis à la déprise agricole. (2009 - commune de Saint-Wandrille-Rançon)



Richesse écologique et agricole au cœur de la vallée de la Rançon. (2009 - commune de Saint-Wandrille-Rançon)

Des zones humides source de richesse écologique et agricole

En revanche, les fonds de vallées comptent de très nombreux espaces naturels qui accueillent des formes d'agriculture propres aux zones humides. On retrouve pêle-mêle des prairies humides, des cressonnières, du maraîchage. Cette imbrication de l'agriculture et des espaces naturels est source d'une grande richesse paysagère et biologique, et forme de véritables micro-paysages propres aux vallées. Cependant, ces continuités humides sont interrompues soit par des villes à l'étalement urbain important soit par des infrastructures (talus de voie de chemin de fer dans la vallée du Cailly, entrelacs de voies rapides en aval de la vallée de la Lézarde par exemple) qui viennent entraver l'écoulement des eaux et rompre les continuités naturelles. A cela s'ajoute de nombreuses peupleraies nouvellement plantées en vallée du Cailly ou sur le débouché de la Rançon par exemple, qui contribuent à refermer le paysage de la vallée.

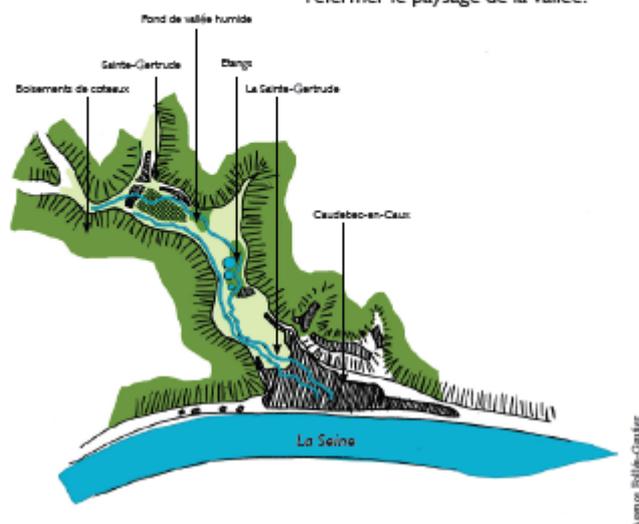


Schéma des zones humides au cœur des petites vallées affluentes de la Seine : les espaces agricoles y sont riches mais menacés par l'urbanisation.

Des sites géographiques clés occupés par les villes

La plupart de ces vallées sont des lieux stratégiques. Elles sont situées entre la vallée de la Seine, axe commercial majeur, et le plateau cauchois, lieu de production agricole de premier plan. Cette situation a favorisé l'implantation de villes en aval, au niveau de la confluence avec la Seine (Rouen, Duclair, Caudebec-en-Caux, Lillebonne, Harfleur). En amont, se sont développées des villes moyennes et petites qui ont profité de la force hydraulique des rivières pour implanter leurs industries. Ces vallées ont donc été habitées très tôt et possèdent une tradition urbaine forte.



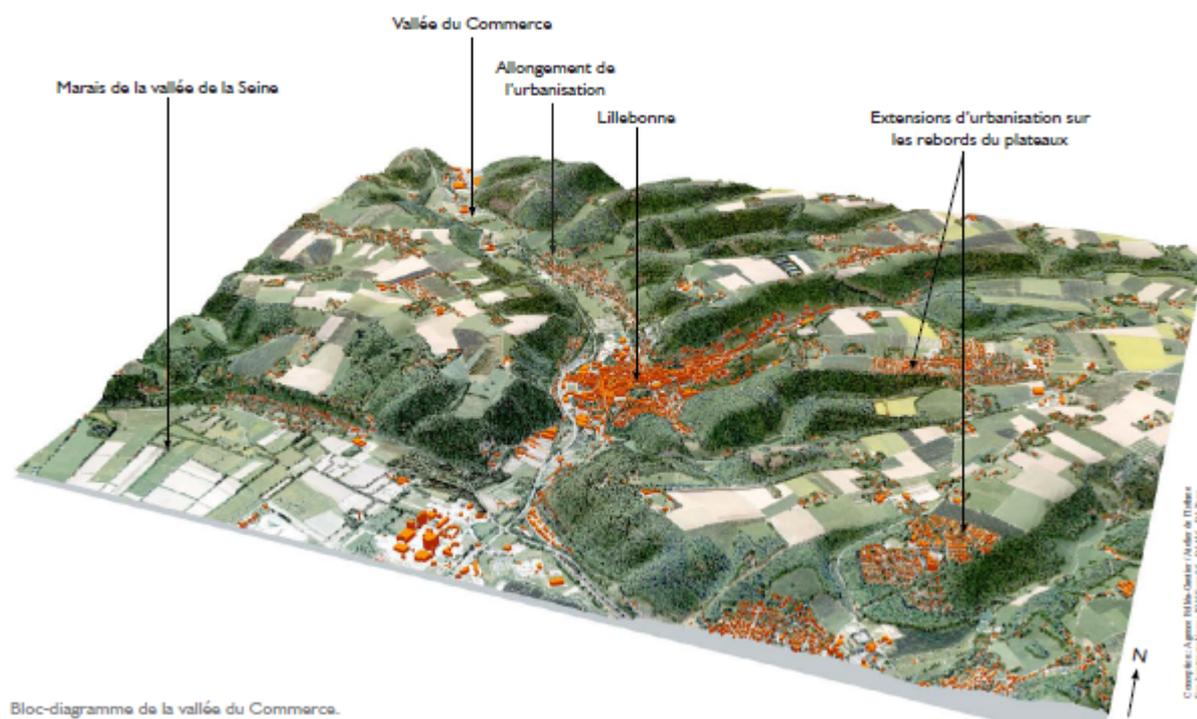
Barentin, logé au creux de la vallée de l'Austraberthe. (2009)

Néanmoins, les villes se sont considérablement développées ces dernières décennies, s'allongeant sur les axes routiers jusqu'à se rejoindre dans certains cas. Ainsi voit-on apparaître des continuums urbains reliant des villes dont les centres sont très éloignés les uns des autres.

Ce phénomène de conurbation peut se lire dans la vallée de la Lézarde entre Harfleur et Montivilliers, dans la vallée du Commerce

entre Lillebonne et Bolbec, dans la vallée de l'Austraberthe entre Barentin et Pavilly et plus encore dans la vallée du Cailly, de Rouen à Montville et dans la vallée du Robec de Rouen à Fontaine-sous-Préaux.

Au cœur de ces vallées, quelques coupures d'urbanisation résistent encore entre les villes et les villages mais leur devenir est incertain. Ce sont pourtant des espaces essentiels pour percevoir et comprendre l'enchaînement des différentes villes de la vallée.



Bloc-diagramme de la vallée du Commerce.

LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA SEINE

Une organisation urbaine marquée par l'industrie

Ces vallées ont très tôt constitué des lieux privilégiés pour le développement de l'industrie. Cette tradition remonte au 15^{ème} siècle, époque à laquelle les moulins et les industries textiles s'y sont implantés pour profiter de la force hydraulique des rivières. Mais la véritable explosion de leur nombre et de leur taille eut lieu au 19^{ème} siècle.

L'industrialisation provoqua une accélération de l'urbanisation des vallées (Cailly, Robec, Lézarde) et l'arrivée d'infrastructures nouvelles comme les lignes de chemin de fer de la Lézarde ou de la vallée de l'Austreberthe.



Cité industrielle à Barentin. (2009)



Cité industrielle isolée au milieu de l'espace agricole au Houlme. On distingue clairement des coteaux agricoles très entretenus au second plan.

Cette urbanisation a par ailleurs été marquée par la création de grands quartiers d'habitat ouvrier qui ont été construits à proximité des ensembles industriels. La rivière et ses biefs, utilisés par ces industries, traversent ces quartiers sans pour autant être mise en valeur. Leurs abords sont peu soignés et les chemins sont rares le long du cours d'eau. Même les cœurs de villes n'ont pas encore retrouvé une qualité d'espace publics aux abords de la rivière.

Depuis la seconde guerre mondiale, deux phénomènes marquent ces paysages urbains :

- une urbanisation qui tend à s'allonger le long des routes avec l'apparition de véritables continuums entre les bourgs,
- l'apparition de vastes friches industrielles qui sont très difficiles à reconvertir.



Friche industrielle dans la vallée de l'Austreberthe en amont de Pavilly. (2009 - commune de Pavilly)

Une concentration exceptionnelle de patrimoine

Ces vallées concentrent des formes très différentes de patrimoine:

- les grands ouvrages d'art construits à l'occasion de la réalisation de la ligne ferroviaire Rouen-Le Havre en 1843 et qui franchissent les vallées (Viaduc de Barentin dans la vallée de l'Austreberthe ou le viaduc de Mirville en amont de Bolbec),
- le patrimoine religieux comme l'Abbaye de Fontenelle à Saint-Wandrille ou celle du Valasse à Guichet-le-Valasse,
- le patrimoine romain avec le théâtre de Lillebonne.

L'ensemble de ces édifices ont très tôt suscité l'admiration ; ainsi Turner peint-il Lillebonne et son théâtre romain au tout début du 19ème siècle. Cette rapide prise de conscience de la valeur du patrimoine a entraîné des protections qui ont permis de préserver une grande partie des sites bâtis dans lesquels ces édifices étaient inscrits.

Il ne faut cependant pas oublier le petit patrimoine lié à l'eau (ponts, barrages, moulins) qui jalonne les cours d'eau dans toutes les vallées et qui participe de leur charme discret.



L'abbaye de Saint-Wandrille dans la vallée de la Rançon, un élément majeur du patrimoine Haut-normand. (2009 - commune de Saint-Wandrille-Rançon)

LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA SEINE

Une urbanisation qui s'affranchit du cadre de la vallée

Les villes sont désormais à l'étroit dans le cadre des vallées. Elles ont aujourd'hui tendance à déborder sur le plateau sortant de leur contexte initial.

Les zones d'activités, et de nombreux lotissements s'implantent désormais à proximité immédiate ou sur les lignes de crêtes. Ils privatisent ainsi les ouvertures sur les vallées et font disparaître sous une urbanisation homogénéisante les éléments forts du relief. A proximité du Havre, Montivilliers est un exemple presque caricatural. Les 3/4 de la surface urbanisée de la commune se trouve sur le plateau, alors que le centre est situé dans la vallée.



Carte ancienne de Montivilliers, bien logée au creux de la vallée de la Lézarde. (source : Gallica.bnf.fr)



Montivilliers, s'étalant sur le plateau. (IGN Scan 25 2009)



Extrait de l'atlas de Trudaine montrant Bolbec bien logée au creux de la vallée.



Extrait de photo aérienne (IGN Bd Ortho 2008) montrant les extensions urbaines en dehors des vallées et colonisant progressivement le plateau agricole.

Copyright - Agence Française de l'Urbanisme - Plan d'urbanisme graphique (1981) (1981)

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les zones humides, des espaces naturels essentiels pour les vallées :

- Maintien et protection des prairies humides.
- Aide au maintien et à l'installation de pratiques agricoles originales (cressonnières, maraîchage, etc...).
- Gestion et aménagement pour l'accueil du public dans les zones humides et les prairies humides.
- Protection des jardins ouvriers à proximité des centres-villes.

Les sites bâtis et le patrimoine architectural et industriel :

- reconnaissance, identification et prise en compte spécifique pour les choix d'urbanisation.
- préservation des espaces non bâtis qui les mettent en valeur : reculs, dégagements visuels.



Prairies humides et ripisylves composant des paysages de nature de grande qualité.



Petits ouvrages hydrauliques insuffisamment mis en valeur.

Le petit patrimoine lié à l'eau

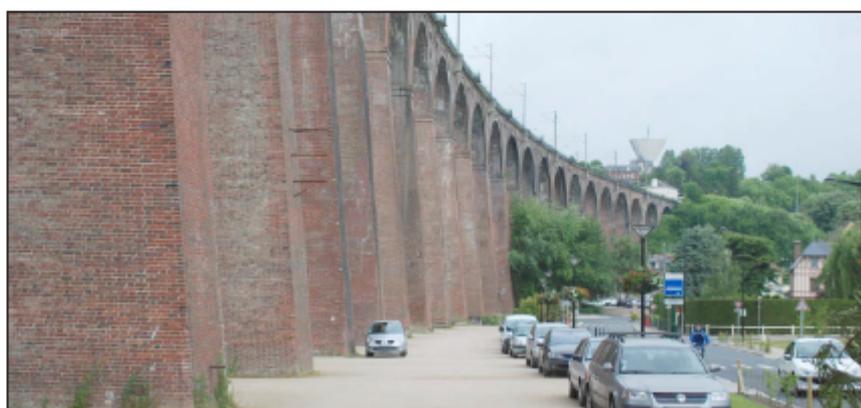
- Recensement et protection du petit patrimoine lié à l'eau.
- Aide à la restauration et à la rénovation.
- Création d'itinéraires de découverte le long des cours d'eau.

Les lignes de crêtes et coteaux ouverts, le cadre de la vallée :

- Protection et classement en zone non-constructible des coteaux et des lignes de crêtes non-urbanisées.
- maintien des espaces ouverts sur les pentes (pastoralisme).

Les ouvrages d'art

- Valorisation des abords.
- Création de points de vue.



Ouvrage d'art exceptionnel du viaduc de chemin de fer à Barentin.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les extensions urbaines le long des routes et sur le plateau :

- Arrêter les extensions linéaires le long des routes.
- Aménager de façon plus urbaine et paysagère les axes routiers concernés (trottoirs, pistes cyclables, etc...).

La gestion forestière des coteaux boisés :

- Mise en place de plan de gestion forestier pour les coteaux boisés.

Les secteurs soumis à la déprise agricole :

- Recensement des secteurs soumis à la déprise.
- Mise en place de plan de gestion des coteaux ouverts et accompagnement des friches forestières vers une gestion forestière.
- Mise en place de mode de gestion extensive par le pastoralisme.



Coteau en friche.



Verger à l'abandon et fermeture des vallées.

L'abandon des vergers de coteau :

- Replantation et création de filières commerciales courtes pour les vergers en voie de disparition.

Les abords oubliés des rivières dans les traversées urbaines :

- Réouverture des rivières et création d'espaces publics tournés vers l'eau.

Les extensions urbaines sur le plateau et le contact avec l'espace agricole :

- Création de lisières urbaines entre l'espace agricole et le quartier (circulations douces, jardins partagés, vergers collectifs, etc...).

Le devenir des friches industrielles :

- Mise en place d'une stratégie de reconversion des friches de vallées.
- Création de projets de paysage temporaires sur ces friches: exposition, événement, spectacle...
- Création d'un fond de solidarité régional pour la reconversion des sites industriels.

Les projets de zones d'activités :

- Aménagement d'espaces publics et création de circulations douces.
- Mise en place de systèmes écologiques de gestion des eaux pluviales.
- Création de lisières plantées en limite de l'espace public.



Patrimoine industriel et zone d'activités peu valorisée.

LE PAYS DE CAUX AUTOUR DE ROUEN

SITUATION

Le pays de Caux autour de Rouen correspond au plateau sur lequel est situé le nord de l'agglomération rouennaise. Pris entre les vallées du Cailly et du Crevon, il butte au sud sur la vallée de la Seine. La vallée du Robec ainsi que celle de l'Aubette, l'entaillent fortement à l'est au niveau de Darnétal. Dans l'agglomération elle-même, il s'appuie sur la ligne de crête dominant le cœur de la ville. Il englobe à peu de chose près les territoires urbanisés de Mont Saint-Aignan, Bois-Guillaume et Bihorel. Il se distingue du pays de Caux par l'influence urbaine très présente que subit les communes riveraines de Rouen.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



L'horizontalité des paysages agricoles à proximité de Coqueréaumont. (2010 - commune de Saint-Georges-sur-Fontaine)

Une agriculture encore très présente aux portes de l'agglomération

Les plateaux agricoles qui constituent le pays de Caux autour de Rouen forment de grandes étendues ouvertes dans lesquelles les structures végétales ont souvent disparues. Néanmoins, on retrouve épisodiquement et parfois mêlées des haies ou des alignements d'arbres au contact des prairies et des champs. Au sud-est du plateau, entre la vallée de la Seine et la vallée de l'Andelle, quelques arbres isolés ponctuent les grandes terres agricoles. Ce sont des «arbres borniers» qui servaient de repère au bornage des parcelles agricoles.

En parcourant ces plateaux, malgré la prédominance des grandes cultures, les prairies sont encore très présentes. Accrochées aux lisières et aux villages, elles sont également très nombreuses dans les fonds de talwegs formant alors des clairières. Dans certains secteurs, leur proportion dans l'espace agricole était encore d'un tiers sur la totalité de la surface agricole utile (en 2000, à Auzouville-sur-Ry, 155 ha sur 479 étaient encore en prairies). Il faut noter que de nombreuses prairies sont encore consacrées à l'élevage extensif, chose de plus en plus rare en Haute-Normandie.

Outre les prairies, on retrouve marginalement des vergers sénescents, du maraîchage et quelques pépinières.

Avec la simplification des structures végétales et le retournement des prairies, se posent de manière cruciale la question de l'érosion des sols comme sur la plupart des plateaux du Nord de la Seine. De plus, les très nombreuses marnières constituent un danger permanent pour des constructions éventuelles, comme sur l'ensemble du plateau de Caux.



Les structures végétales en limite de village à Martainville-Epreville. (2010)



Pépinière la long de la RD6 au Sud d'Authieux-Ratiéville. (2010)

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°19 : LE PAYS DE CAUX AUTOUR DE ROUEN

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Une agriculture encore très présente aux portes de l'agglomération
- Des plateaux découpés par de nombreux petits talwegs boisés
- Des bourgs ruraux qui s'agrandissent très vite
- Des infrastructures routières discrètes



Cartographie : Agence d'Urbanisme d'Alsace et de Lorraine
Réalisation graphique : IUT/UMR 201 - INRAE - INCT/Type



L'entrée de la commune de Boos, un front urbain très dur qui s'impose dans l'espace agricole. (2010 - commune de Boos)

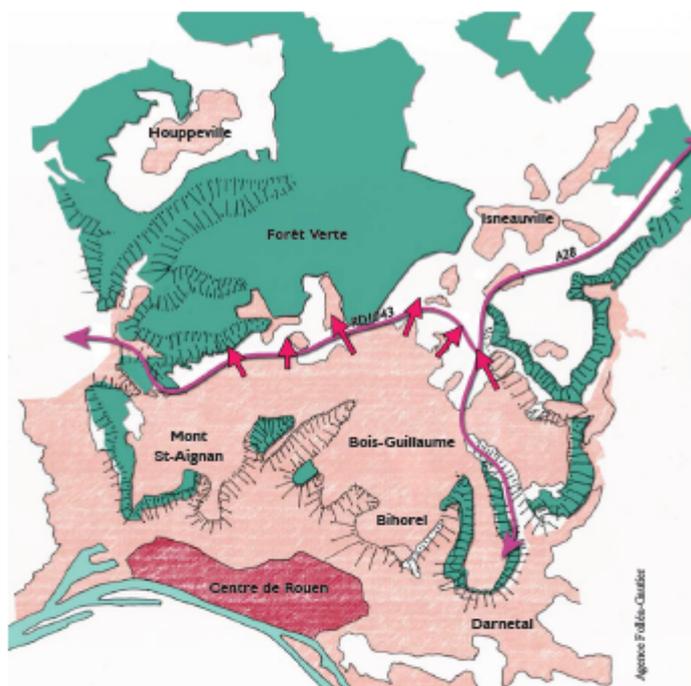
Des bourgs ruraux qui s'agrandissent très vite

Les villages du plateau sont relativement discrets et se glissent la plupart du temps dans des plis du relief. Formée d'un tissu urbain relativement lâche, ces villages sont très souvent situés à la croisée des routes, donnant parfois l'impression d'être des carrefours bâtis.

Les villages sont séparés de l'espace agricole par une importante transition végétale. Ces ceintures vertes sont constituées de prairies, d'anciens vergers et de jardins potagers.

Relativement limitée jusque dans les années 70, l'urbanisation du plateau a depuis fortement augmenté. Elle a eu pour effet dans les villages, de remplacer les ceintures vertes de vergers,

par des lotissements. Malgré leur proximité avec les centres de villages, leur manque d'intégration dans le paysage et leur dessin qui s'affranchit des nuances de relief a eu pour effet de transformer le rapport village/espace agricole. Les villages autrefois cachés sont devenus très visibles et des fronts bâtis très durs visuellement ont fait leur apparition.



- Centre ancien de Rouen
- Secteurs urbanisés
- Dynamique d'évolution
- Coteaux boisés et forêts

Les espaces ruraux du nord de l'agglomération rouennaise sont soumis à de très fortes pressions urbaines notamment les poches agricoles situées au sud de la Forêt Verte et entre Isneauville et Bois-Guillaume autour de l'A28.

Ces espaces sont d'autant plus précieux qu'ils constituent le véritable lien entre l'agglomération et les grands paysages du plateau de Caux.

La mise en place de ceintures vertes semble essentielle pour préserver la lisière forestière, la richesse de sa biodiversité et les continuités écologiques entre les vallées et les forêts.

Cette expansion rapide des villages n'a pas toujours permis d'adapter l'espace public à la nouvelle physionomie des villages. Ainsi, retrouve-t-on des aménagements de qualité très inégale. Certains villages ont fait le choix d'aménagements très urbains, ancrant alors la commune dans la banlieue rouennaise, tandis que d'autres ont fait des choix plus modérés et ont tenté de maintenir une image rurale.

A la Neuville-Chant-d'Oisel, village-rue, la voie principale a été aménagée de manière simple, en aménageant sur le côté une piste cyclable en site propre.

LE PAYS DE CAUX AUTOUR DE ROUEN

Des infrastructures routières discrètes

Le plateau est traversé par de nombreuses infrastructures routières, tandis que les voies ferrées, se concentrent dans les grandes vallées voisines. Outre le réseau de routes de dessertes locales, d'anciennes nationales au tracé rectiligne traversent le pays de Caux autour de Rouen, la RD 928 en provenance de Neufchâtel-en-Bray, la RN 31 en provenance de Beauvais ou encore la RD 6014 en provenance de Pontoise. Ces routes collent la plupart du temps au terrain naturel sans engendrer de terrassements particuliers. Elles peuvent parfois être bordées d'arbres comme

la RD 928 à la sortie de Rouen et devenir des éléments forts du paysage. Néanmoins, depuis quelques années le réaménagement de carrefours provoquent une transformation du paysage de la route. La création d'îlots de giration et la multiplication du mobilier routier rendent les routes beaucoup moins discrètes.

Par ailleurs, le manque de traitement paysager des zones d'activités, le long de grands axes comme la RD 928 et la RN 14, dévalorisent rapidement la qualité des paysages aux abords de ces infrastructures.



Extrait de l'Atlas de Trudaine autour de Boos (18ème siècle).



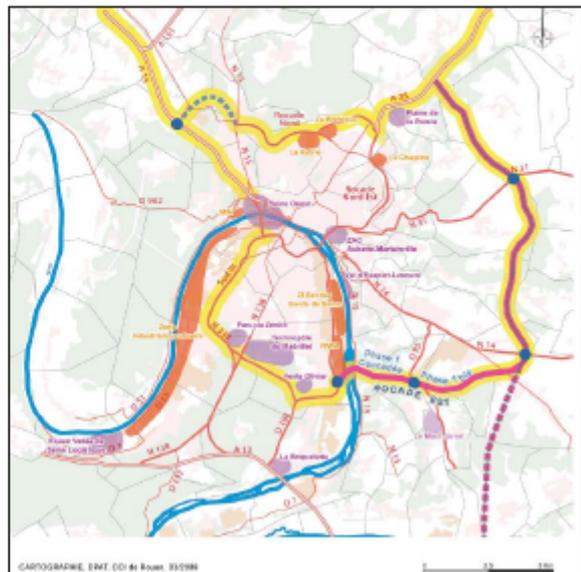
Extrait de photo aérienne (IGN Bd Ortho 2008) : alors que les villages d'origine étaient à distance de la grande route, le développement urbain s'est rapproché de la RD 6014, en concentrant surtout des zones d'activités le long de l'axe routier.

Quant à l'autoroute A 28, au nord de Bois-Guillaume et à la sortie de la vallée de Darnétal, elle traverse de manière relativement effacée le plateau et ne présente pas d'accompagnement végétal particulier.



La traversée discrète de l'A28 sur le plateau. (2010 - commune de Rocquemont)

Par ailleurs, dans les années à venir, le projet de contournement est de Rouen sera certainement amené à se concrétiser tel qu'il est prévu dans la DTA Seine estuaire. Le tracé envisagé emprunterait plusieurs vallées dont celle du Robec. Il semble évident, dans tous les cas de figure, que les passages de vallée à plateau seront des sites à forts enjeux de paysage.



Le tracé prévisionnel du contournement est de Rouen (Source: CCI de Rouen, DRE)

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les vallons et les talwegs, source de diversité paysagère :

- Protection des boisements.
- Recul des champs cultivés sur la lisière boisée.
- Mise en place de plans de gestions forestiers et accompagnement des propriétaires forestiers privés.
- Gestion écologique des boisements pour le maintien de la biodiversité.
- Maintien des prairies de fond de talweg.
- Aménagement de chemins et de circulations douces le long de la lisière.



Haies taillées aux abords d'une ferme.

Les structures végétales dans l'espace agricole, des éléments qui soulignent le parcellaire :

- Identification et préservation des structures végétales.
- Replantation de haies adaptées au contexte.
- Maintien et replantation des arbres signalant les marnières.

La forêt Verte et ses lisières, un patrimoine forestier remarquable :

- Mise en place d'un recul minimum entre l'urbanisation et la lisière forestière.
- Maintien de prairies et d'espaces naturels dans ce recul.
- Création de façades urbaines tournées vers la forêt.



Problème de privatisation de la lisière forestière et diminution de la biodiversité.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les limites d'extensions urbaines non traitées dans l'espace agricole :

- Création de transitions végétales entre l'espace agricole et les quartiers nouvellement urbanisés.
- Replantation et création de filières commerciales courtes pour les vergers en voie de disparition.

Le ruissellement et l'érosion des terres :

- Organisation des retenues d'eau sur l'ensemble du bassin versant en privilégiant des espaces plantés capables de retenir et d'infiltrer l'eau.
- Aménagement dans des dispositions paysagères et plantation des abords des bassins de rétention et des aménagements hydrauliques en s'appuyant sur les lignes de force du paysage et sur le vocabulaire paysager existant.
- Réduction des surfaces imperméables.
- Mise en place mesures agri-environnementales (bandes enherbées, pièges à limons...)



Front bâti sans transition avec l'espace agricole.



Un aménagement récent qui diminue l'impact de la route. Il reste à enfouir les réseaux aériens.

Le paysage de la route

- Requalification et aménagement des abords des principales routes départementales et anciennes routes nationales dans les traversées de villes.
- Réduction des largeurs de chaussées pour ralentir le trafic et agrandir les trottoirs.
- Choix d'aménagements ruraux (accotements enherbés, limitation du mobilier urbain).

Le tracé du futur contournement Est de Rouen

- Préservation des vallées et des vallons.
- Maintien de l'infrastructure au niveau du sol et non en déblais.
- Prise en compte des structures végétales existantes pour intégrer les axes routiers dans le paysage.

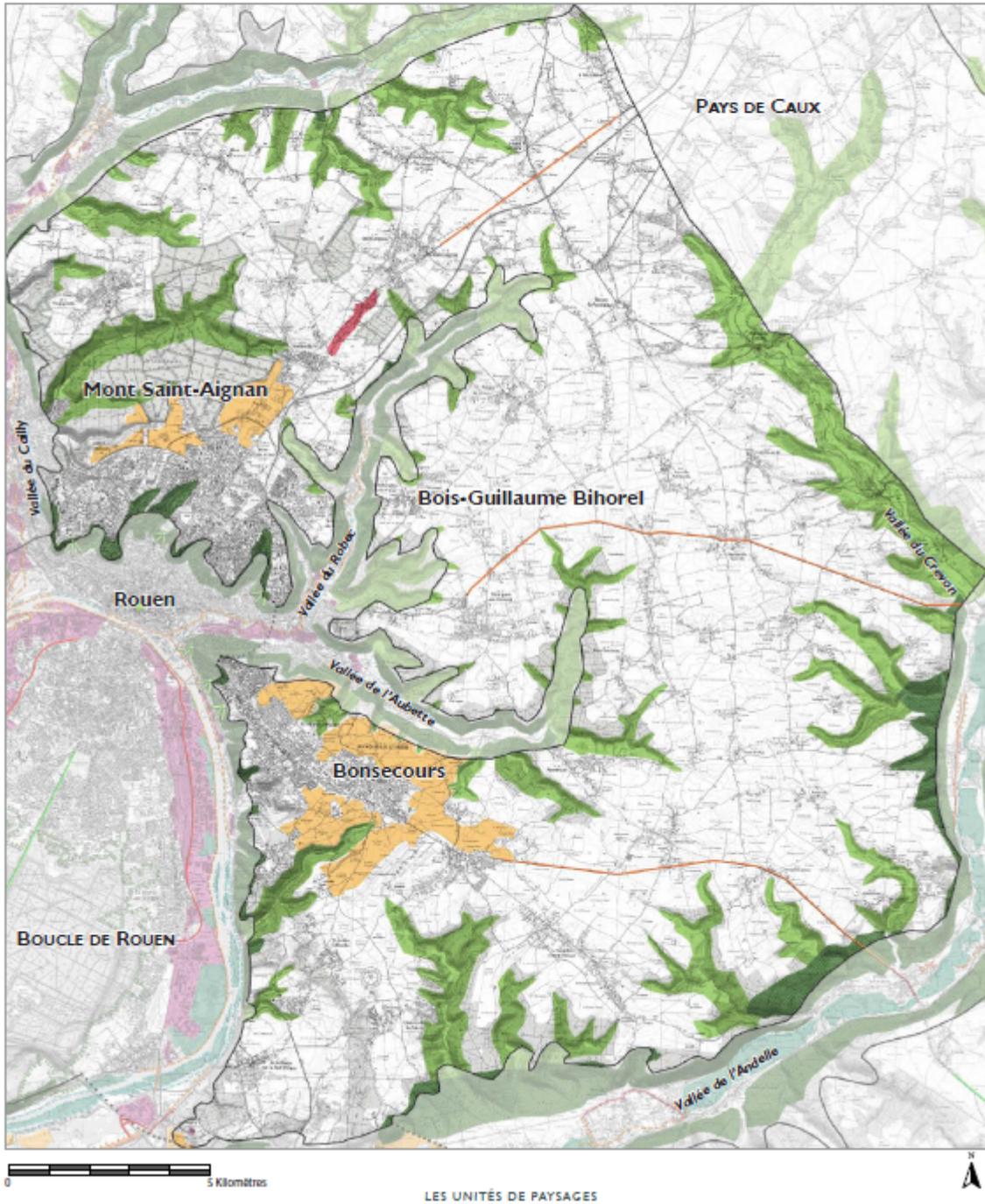
Les projets de zones d'activités et leurs abords

- Aménagement d'espaces publics et création de circulations douces.
- Mise en place de systèmes écologiques de gestion des eaux pluviales.
- Création de lisières plantées en limite de l'espace public.
- Réduction des surfaces utilisées.



Equipements routiers et zone d'activités banalisant les paysages traversés.

Légende des enjeux en dernière page



LÉGENDE CARTES DES ENJEUX

VALEURS PAYSAGÈRES	RISQUES ET PROBLÈMES
<p>LES RELIEFS</p> <ul style="list-style-type: none">  Les coteaux boisés et/ou cultivés  Les vallons et les petites vallées  Les belvédères et les points de vue <p>LES ESPACES AGRICOLES</p> <ul style="list-style-type: none">  Les structures végétales dans l'espace agricole : haies arborées et bosquets  Les prairies et vergers aux abords des villages : les lisières végétales  Autres paysages agricoles d'intérêt <p>LES ESPACES NATURELS</p> <ul style="list-style-type: none">  Les espaces naturels humides et leurs structures végétales  Les lisières des boisements  Les bords de l'eau et les ripisylves <p>L'URBANISATION</p> <ul style="list-style-type: none">  Les sites bâtis, les silhouettes urbaines  Le patrimoine bâti  Les fronts bâtis <p>LES ROUTES</p> <ul style="list-style-type: none">  Les routes-paysages  Les alignements d'arbres 	<p>LES RELIEFS</p> <ul style="list-style-type: none">  Les points de vues panoramiques peu valorisés <p>LES ESPACES AGRICOLES</p> <ul style="list-style-type: none">  Les espaces agricoles menacés <p>LES ESPACES NATURELS</p> <ul style="list-style-type: none">  Les berges minérales et peu plantées  La fermeture des espaces naturels humides <p>L'URBANISATION</p> <ul style="list-style-type: none">  Le mitage de l'espace agricole par l'urbanisation  Les limites non traitées entre les villes et l'espace agricole  Les coupures d'urbanisation sous pression  Les espaces publics peu soignés des zones industrielles et d'activités <p>LES ROUTES</p> <ul style="list-style-type: none">  Les traversées de village dégradées par des routes à grande circulation  Les coupures d'infrastructures  Les entrées de ville abimées et bordées de zones d'activités  Les abords des routes non plantés <p>  Limite franche d'unité de paysage  Limite «floue» d'unité de paysage  Limite régionale </p>